

Lions Club du Val-de-Travers

Soutien à la mobilité réduite aux Mines de la Presta

Avec sa traditionnelle vente de sapins de Noël et de bougies, le Lions Club du Val-de-Travers a récolté en 2022 la somme de 4000 francs. Une somme dont le chèque a été transmis en début de semaine à l'Association culturelle des Mines d'asphalte de la Presta, dont le projet avait été plébiscité par le club-service.



De gauche à droite : Pascal Moulins, Laure Von Wyss, Jean-Paul Lebet et le chèque du Lions Club du Val-de-Travers.

Depuis plus de quinze ans, le Lions Club du Val-de-Travers a pris l'habitude de vendre sapins de Noël coupés par ses soins dans les forêts alentours et bougies en période de l'Avent au profit du projet d'une association. Cette année, 4000 francs ont pu être récoltés par le club-service. « Cela a pas mal marché, c'est une bonne année », estime Jean-Paul Lebet, vice-président du club. « Nous sommes dans la marge haute de ce que l'on réalise généralement. » Le président pour une année du Lions Club, Pascal Moulins, confirme. « Ce fut une belle récolte », image-t-il, en pensant à la fois à la coupe, faite le jour précédent la vente et au résultat final.

Une somme d'argent dont le chèque a été remis, mardi soir, au bénéficiaire choisi par le club-service, l'Association culturelle des Mines d'asphalte de la Presta. Comme l'explique Pascal Moulins, le Lions Club du Val-de-Travers s'attache à des dons ciblés sur un projet en particulier, et celui proposé par l'association qui soutient les Mines de la Presta a rencontré l'unanimité au sein du club-service. « Il cohabit tous les critères, toutes les cases : développement régional, culture, et surtout une inclusion et une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite », relève le président du Lions Club vallonnien, en rappelant les aspects déterminants aux yeux du club, un lien avec le Vallon, la culture, le sport, la jeunesse et l'importance sociale.

Projet d'un plus vaste projet

Membre du comité de l'Association culturelle des Mines de la Presta et en charge des recherches de fonds, Laure Von Wyss explique que le projet soumis au

regard du club-service s'englobe dans la rénovation d'envergure du site entreprise depuis 2018. Prévue en quatre volets, création du jardin des mineurs, d'une nouvelle exposition, réfection du bâtiment et des galeries, celle-ci possède un élément transversal, l'accueil et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. C'est cet aspect du projet global qui a été soumis au Lions Club. « Nous voulons un lieu sans barrière et inclusif », note-t-elle. Ces aménagements spécifiques étaient budgétisés à plusieurs dizaines de milliers de francs et ont pu bénéficier de l'aide notamment de la Fondation Cerebral. L'apport du Lions Club du Val-de-Travers permet à l'association de « boucler » son financement, sans quoi les nombreuses améliorations en matière d'inclusivité n'auraient pas été possibles ou moindres.

Parmi les nombreuses mises aux normes « handicaps », il y a entre autres un monte-personne pour visiter la nouvelle exposition permanente, l'acquisition d'une chaise électrique tout-terrain pour les visites des mines ou du jardin des mineurs, des itinéraires dans les galeries étudiés pour les visiteurs en chaise ou encore des éléments dans les expositions pour personnes malentendantes ou malvoyantes. « Désormais, une personne en fauteuil peut suivre un groupe normal dans les galeries », exemplifie Laure Von Wyss, en expliquant qu'un itinéraire différent permet de contourner les séries d'escaliers. « Nous sentons une sensibilité à l'humain dans cette démarche », complète Pascal Moulins, en ajoutant qu'il souhaite revenir aux Mines d'asphalte pour constater ces avancées.

Voir suite en page 3

Courrier Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.69 le mm. Réclame : Fr. 1.30 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Mardi à 12 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 12 janvier 2023 N° 01

PAGE 2

PAGE COMMUNALE

Premiers répondants lors de malaises cardiaques.

PAGE 10

BARTIM'HABITS

Le vestiaire le plus guigné de Suisse ?

PAGE 14

CP FLEURIER

Incivilité perdue, honneur défendu !

PREMIER CAHIER

Infos communales 2
Chronique régionale 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5
Les emplois 6

Chronique régionale 7
Carnet de la semaine 8

TROISIÈME CAHIER

Chronique régionale 9-11
Où sortir 12

QUATRIÈME CAHIER

Chronique régionale 13
Les sports 14, 15
Affaires immobilières 16

4 CAHIERS | 16 PAGES

tous Azimuts!

Vœux exaucés ?

À chaque cap d'une nouvelle année, c'est le passage obligé, celui des vœux. En effet, l'être humain possède cette incroyable capacité à espérer, coûte que coûte, à croire avec une phénoménale résilience que le millésime à venir sera meilleur que le précédent.

S'ajoutent à cela, les moult horoscopes pour l'an à venir qui prédisent à l'ensemble des signes astraux (entre quelques aléas et bémols nécessaires afin d'être, un tantinet, plausibles) : joie, santé, bonheur et tout le toutim. Certes, cela reconforte, mais gardons une once de logique tout de même...

Néanmoins, après une année, à l'arrière-goût malgré tout amer, inflation, guerre, tensions internationales et j'en passe, j'ai ressenti, moi aussi, cette envie de trouver en 2023, jubilation, félicité et voir mes espoirs se réaliser. Pour une fois, je souhaitais vivement adresser mes bons vœux à chacun...

Enfin, ce sentiment c'était avant les faux-semblants russes de cessez-le-feu ou le remake de l'assaut du Capitole à Brasilia... ce nouveau millésime a déjà un sérieux air de déjà-vu ! Ça promet et ce n'est malheureusement que le début !

Rabov

Décès

M^{me} Josiane Ledermann
73 ans, Couvet

M. André Chanez, dit Dédé,
74 ans, Couvet

M. Ami Currit
87 ans, Les Bayards

M^{me} Gabrielle König, née Kübler
100 ans, Fleurier

M. Jean-Louis Brunner
88 ans, Fleurier

M. Jean Jacques Roger Charrère
71 ans

M^{me} Jeanine Jeanneret,
née Yersin, 92 ans, Fleurier

M^{me} Lina Laguardia,
99 ans, Fleurier

M^{me} Simone Leuba,
née Deroy, 93 ans, Fleurier

HORAIRE DE NOS BUREAUX

LUNDI À JEUDI

08 H 00 - 12 H 00

13 H 30 - 17 H 00

VENDREDI

08 H 00 - 12 H 00

Tél. 032 861 10 28 - info@courrierhebdo.ch

PREMIERS RÉPONDANTS LORS DE MALAISES CARDIAQUES

En mai dernier, le Canton de Neuchâtel a lancé un réseau de premiers répondants (*First Responders*) appelés à dispenser les gestes de secours lors d'arrêts cardiaques. Ces volontaires, dont l'engagement est basé sur la proximité géographique et le bénévolat, permettent de gagner de précieuses minutes et d'augmenter ainsi les chances de survie des victimes. Toute personne de 18 ans au moins et en possession d'un certificat reconnu de qualification pour la réanimation et la défibrillation peut désormais s'annoncer volontairement et effectuer les premiers gestes de secours sur requête de la Centrale d'appels sanitaires d'urgence (Centrale 144).

Les personnes intéressées à intégrer le réseau neuchâtelois peuvent s'inscrire via le site <https://first-responders-ne.ch/> et télécharger l'application mobile First Responders Neuchâtel.

Toute organisation ou personne détentrice d'un défibrillateur peut également le mettre à disposition de la collectivité en l'annonçant sur le même site internet. Ce concept s'ajoute au dispositif de secours professionnel actif dans le canton. Lors du signalement d'un arrêt cardiaque, la Centrale 144 peut ainsi proposer l'utilisation du défibrillateur à un premier répondant ou aux professionnels des secours.

Plus d'informations sur www.ne.ch/medias/Pages/20220531_premierrepondants.aspx •

NOUVELLE RÉPARTITION DES TAXES D'ÉQUIPEMENT

Lors de tout projet de construction ou d'agrandissement, la Commune facture des taxes d'équipement au propriétaire concerné. Il s'agit ainsi pour ce dernier de contribuer aux travaux déjà effectués ou restant à venir qui sont financés par la collectivité, concernant les routes, les trottoirs et l'éclairage public, l'alimentation en eau potable ou encore l'épuration des eaux.

Jusqu'à présent, une taxe globale était appliquée. Désormais, conformément au cadre légal cantonal et à la décision prise par le Conseil général le 12 décembre dernier, la facturation détaillera la part de la taxe relative à chacun de ces trois domaines, soit les routes et l'éclairage public (50% du montant), l'eau potable (20%) et l'épuration (30%). A relever que les deux dernières taxes seront soumises à la TVA, mise à charge du propriétaire. Le montant des taxes, fixé en 2009 et indexé annuellement selon l'indice des prix de la construction, reste inchangé. •



ANNONCES

ABBAYE DE FLEURIER 2023

Les sociétés locales et les marchands itinérants désirant exploiter un stand ou une buvette lors de la prochaine fête de l'Abbaye qui aura lieu du 24 juin au 26 juin 2023, sont priés de s'inscrire en ligne sur la page www.vdt.ch/formulaire-abbaye2023 jusqu'au 31 janvier 2023. Passé ce délai, les réservations ne seront plus prises en considération.

Le secrétariat de la protection de la population est à disposition en cas de questions (032 886 43 40 / ProtectionPopulation.VDT@ne.ch).

MISES AU CONCOURS

Le Conseil communal met au concours deux postes de concierge à 33,33% et à 100% – durée déterminée.

Vous trouverez les détails de ces offres sur notre site Internet: www.vdt.ch/page/offres-demploi.

VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

COLLÈGE DE SAINT-SULPICE

Le village de Saint-Sulpice abrite l'un des collèges de notre cercle scolaire qui fonctionne avec une classe multi-âges à 4 niveaux, en raison de son effectif. Ce sont 16 élèves qui fréquentent cette classe cette année, et ils seront en principe 20 l'année scolaire prochaine! •



© TAM BERGER (1/12)

LES ENSEIGNANTES DE CE COLLÈGE, DE GAUCHE À DROITE SUR LA PHOTO: JESSICA STUDER, CARMEN HOFMANN ET MARIE YONCA. MANQUE: LÉA DEUEL.

RÔLE DÉLÉGUÉ D'ÉNERGIE

La Commune s'engage pour la transition énergétique...

...et dans ce but met au concours un poste de délégué à l'énergie qui aura pour mission de concrétiser les objectifs de réduction de consommation d'énergie au niveau communal. Ces objectifs ont été notamment définis dans le Plan communal des énergies, qui est en cours de finalisation et qui synthétise les quantités d'énergie produites et consommées dans la commune ainsi que les types de production (photovoltaïque, hydraulique, etc.) et de consommation (chaleur, mobilité, etc.).

Ce plan, qui est obligatoire pour toutes les communes du canton, doit donner une vision concrète des actions prioritaires à mener pour remplir les objectifs fédéraux en matière de consommation d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ces objectifs sont très ambitieux – avec une réduction de 90% des émissions d'ici à 2050 – mais nécessaires au vu des changements rapides du climat dans les 30 dernières années. Chaque action aura son importance à l'échelle collective ou individuelle, quant à la consommation et à la production électrique, à la consommation de chaleur, ou à la sobriété en terme de mobilité. Ce prochain spécialiste de l'énergie devra guider la commune dans toutes ces actions. •

INFORMATIONS PRATIQUES

APPLICATION NEMO NEWS

Vous souhaitez être régulièrement tenus au courant des informations communales? Téléchargez l'application NEMO News et abonnez-vous aux actualités de la commune de Val-de-Travers.



MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.

Plus d'informations: www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

ADRESSES

Boveresse – Rue du Quarre 5
Fleurier – Clos-Donzel

DATES LIMITES OPPOSITION

23 janvier 2023
23 janvier 2023



Soutien à la mobilité réduite aux Mines de la Presta

Suite de la page 1

Démarche dans la durée

Des avancées qui s'affineront avec le temps et la durée. « Je pense qu'il nous faudra deux saisons pour évaluer ces avancées et faire des ajustements », estime Laure Von Wyss, en précisant que même si désormais les éléments techniques pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sont présents, le personnel doit désormais se former à leur accueil. Formation au sujet de l'inclusion proposée par le Groupement des Musées neuchâtelois et que peuvent suivre les collaborateurs de Goût & Région.

Également, l'offre de chaises électriques pourrait s'étoffer à l'avenir avec la participation du site des Mines au réseau national, mis en place par la Fondation Cerebral, qui permet de possibles échanges de fauteuils tout-terrain et électrique selon les demandes. Les dernières étapes de la rénovation globale du site des Mines de la Presta se dérouleront durant les mois à venir pour l'ouverture de ce printemps. Au programme notamment, un large travail sur l'entrée de la mine et les galeries...

Gabriel Risold

« La Soirée » du Quatuor Bocal



© SP Théâtre des Mascarons F. Charrère

L'Echo du Bout-de-Fa, chœur d'hommes composé de quatre membres motivés, est monté sur les planches du théâtre des Mascarons, les 30 et 31 décembre dernier.

Une vaudoiserie touchante et comique autour de la vie d'une société chorale, de l'engagement bénévole et du prix du billet de tombola a fait rire les nombreuses personnes qui ont assisté à ce spectacle, mis en scène par Julie Burnier et Fred Ozier.

Hommage à Jean Jacques Charrère

Jean Jacques Charrère n'est plus ! Enfin, ça c'est selon la formule consacrée. Car pour nous, Jean Jacques est et restera ! C'était l'un des nôtres. Un Vallonnien et un homme qui a travaillé au Courrier du Val-de-Travers. C'est là qu'il a débuté sa carrière de journaliste en 1976. Il avait 25 ans.

« Le Courrier du cœur et des émotions »

Les locaux du Courrier, le petit Jean Jacques les a découverts très tôt. Sa maman l'emmenait, lui et son frère, pour voir travailler leur tante Armande. Elle travaillait à l'appât du journal. Ce qui fascinait les deux frères, ce sont les grosses machines de l'imprimerie, linotype en tête. Jean Jacques aimait encore plus l'odeur de l'encre et le parfum du plomb fondu, utilisé pour faire jaillir le texte sur le papier journal. Un peu plus loin, il restait bien souvent bouche bée devant la rotative Duplex qui crachait quelque 3000 journaux à l'heure. Bref, « l'atelier des Montandon » était pour lui le Courrier du cœur et des émotions. Ce sont ses propres mots. Ceux qu'il a manié lors de notre 150^e anniversaire (2004).

Photographes et journalistes, métiers d'artistes ?

De là est née une certitude dans son esprit : il allait être journaliste ou photographe. Et pourquoi pas les deux ? Mais cela n'enchantait guère sa maman, pour qui ces métiers étaient réservés « aux artistes » dans les années 1960. Du coup, il s'est retrouvé à l'école de mécanique de Couvet car « l'électronique est un métier d'avenir », disait-on. Plus tard, il a donc travaillé à l'Observatoire de Neuchâtel, comme électronicien. Ensuite, il a donné des cours de travaux manuels dans les écoles avant d'entrer dans la peau d'animateur socioculturel, au Centre de rencontre de La Chaux-de-Fonds.

Son entrée dans l'atelier des Montandon

C'est « là-haut » qu'il a découvert L'Impartial et sa liberté de ton. Il lui a écrit pour y proposer d'envoyer ses photos du Vallon et on lui a demandé de faire des textes. Mais son salaire de 70 francs ne lui permettait pas de vivre et il a repoussé la porte du Courrier. Il a

alors commencé à travailler dans l'atelier des Montandon, qui le fascinait tant, petit. Il était tout heureux de sentir le plomb fondu à son tour. Il a aussi lancé une rubrique intitulée « À la découverte des Vallonniers ». Tous les jeudis après-midi, il a également encarté les cahiers du Courrier, tirés à 6600 exemplaires à l'époque. Il y est officiellement resté de 1977 à 1979. Mais il a continué à collaborer avec le Courrier, de temps en temps, par la suite.



Il prend le large dans un flot d'émotions

S'il est parti, c'est que L'Impartial l'a engagé comme stagiaire. Il a passé son diplôme de journaliste en 1982. Durant 15 ans, il a relaté, jour après jour, l'actualité du Val-de-Travers dans « le journal du haut ». Par la suite, il fut aussi correspondant neuchâtelois au journal « La Suisse ». Il est également passé par les locaux de RTN, du Courrier Neuchâtelois, d'Association Press (AP) et du Journal de Genève. Celui qui fut aussi pilote de « bateau à passagers » sur les fleuves et rivières de France s'est finalement éteint le 5 janvier 2023, dans sa 72^e année. Pour son dernier voyage, Jean Jacques Charrère a souhaité voguer une dernière fois sur le Rhône. Un fleuve qui lui a offert tant d'émotions en famille. L'émotion, il en a également eu beaucoup grâce au Courrier. Aujourd'hui, c'est à nous d'en avoir au moment d'adresser nos fraternelles condoléances à sa famille !

Kevin Vaucher

Commune de Val-de-Travers

Un employeur en faveur des sapeurs-pompiers volontaires

Si la commune de Val-de-Travers gère le service de défense incendie et de secours (SDIS) composé de sapeurs-pompiers volontaires travaillant ou habitant dans la région, elle est également un employeur qui encourage ses employés à s'engager pour la protection des personnes et des biens. La récente obtention du label « Employeur partenaire » de la part de l'ECAP confirme cette orientation.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la commune de Val-de-Travers est responsable de la défense contre les incendies et les éléments naturels ainsi que les secours de l'ensemble de la région par l'intermédiaire du SDIS qui est composé de sapeurs-pompiers volontaires travaillant et/ou habitant à La Côte-aux-Fées, aux Verrières et à Val-de-Travers.

Parallèlement à cette mission régaliennne, notre commune est également un employeur qui encourage ses propres employés à rejoindre le SDIS comme volontaires, comme peut le faire chaque entreprise ou institution. Cet engagement est nécessaire pour permettre au service de défense incendie et de secours de pouvoir compter sur un nombre suffisant de sapeurs-pompiers 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Une détermination reconnue par l'ECAP

La volonté de la commune de Val-de-Travers de promouvoir l'engagement volontaire de son personnel au sein du service de défense incendie et de secours a été reconnue par l'Établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP) qui a octroyé le 10 janvier dernier le label « Employeur partenaire » à notre collectivité publique par l'intermédiaire de l'inspecteur cantonal des sapeurs-pompiers.

La charte qui accompagne le label formalise les devoirs et les droits respectifs de l'employeur et du sapeur-pompier volontaire. Concrètement, Val-de-Travers autorise le sapeur-pompier volontaire à partir en intervention durant son temps de travail en cas d'alarme

pour effectuer des missions d'urgence, encourage ses collaborateurs à suivre les formations et perfectionnements en matière de défense contre l'incendie et de secours et informe les futurs et nouveaux collaborateurs des possibilités d'engagement en tant que sapeur-pompier volontaire lors des entretiens d'embauche.

Les sapeurs-pompiers volontaires : une plus-value pour les entreprises et les institutions

La présence de sapeurs-pompiers volontaires au sein des entreprises et des institutions représente une importante valeur ajoutée en ce qui concerne la prévention, la sécurité, le leadership et la cohésion interne de ces dernières.



Grâce à leur formation exigeante, leur expérience forgée lors des interventions et des exercices et leur esprit d'analyse, les sapeurs-pompiers volontaires mettent leurs qualités extraprofessionnelles au service de leur employeur.

De son côté, l'employeur assume sa responsabilité sociale, fait acte de civisme tout en se préoccupant de la sécurité de son personnel et de son organisation.

Ce partenariat permet de soutenir la vie locale, de favoriser et

consolider l'esprit de milice et de contribuer à la qualité et à la proximité des secours.

Forte de son nouveau label, la commune de Val-de-Travers invite toutes les entreprises et les institutions de la région à engager les démarches auprès de l'ECAP pour obtenir le label « Employeur partenaire ». Tous les renseignements se trouvent sur la page www.118-info.ch/obtenir-le-label-employeur-partenaire.

Comm.

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 12 au 19 janvier

MÔTIERS : samedi, à 17 h, culte, P. Schlüter.

MÔTIERS : dimanche, à 10 h, culte, P. Schlüter.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 12 au 20 janvier

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe, et à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe dominicale. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 19, à 19 h, messe. Vendredi 20, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien.

COUVET : samedi, à 17 h 30, messe dominicale. Mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 15, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 12 au 19 janvier

Dimanche, à 10 h, culte.

Jeudi 19, à 20 h, soirée de louanges (semaine de l'Unité).

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

Renseignements :

D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

Dimanche, à 10 h, culte. Accueil Café dès 9 h 30.

Av. Daniel Jeanrichard 2b, tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur www.lephare.ch

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ? composez le bon numéro :



urgences: **144**



services de garde: médecin pharmacien dentiste **0848 134 134**



hotline pédiatrique: **0848 134 134**

ne.ch

Marbrerie Terziani



2108 COUVET

Téléphone 032 863 13 62

Avis mortuaires

Fleurier

Nul ne peut atteindre l'aube sans passer par le chemin de la nuit
Khalil Gibran

Ses fils :

Michel et Josette Jeanneret, à Fleurier ;
Patrice Jeanneret et Marjorie Frainier, à Fleurier ;

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants :
Cynthia Jeanneret, ses enfants Lewane et Nolann, à Romont ;

Fabrice Jeanneret, à Fleurier ;

Laurent et Laetitia Jeanneret, leurs enfants Théo et Maëlys, à Saint-Cergue ;
Isabelle Jeanneret et Patrick Reichlin, leur fille Oriane, à Riaz ;

Francesca Jeanneret, maman de Cynthia et Fabrice, à Fleurier ;

Ses sœurs et son beau-frère :

Renée Niggeler, à Fleurier ;

Danielle et René Mauron, à Fleurier,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Jeanine JEANNERET née Yersin

qui s'en est allée paisiblement après une courte maladie, le samedi 7 janvier, quelques jours après son 92^e anniversaire.

La cérémonie d'adieu a eu lieu au temple de Fleurier, le mardi 10 janvier.

Adresse de la famille :

Patrice Jeanneret
Chemin des Sources 5
2114 Fleurier

Un grand merci au personnel du home Les Sugits pour sa gentillesse, son dévouement et son accompagnement, notamment durant les derniers jours.

Pour honorer la mémoire de Jeanine, vous pouvez faire un don à l'Association Un P'tit Plus auprès de la Banque Raiffeisen du Val-de-Travers, 2114 Fleurier, IBAN : CH33 8080 8001 2627 9789 0.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Fleurier

La seule chose que nous apprend la mort est qu'il est urgent d'aimer.

Son épouse :

Betty Brunner-Marti,

Ses fils :

Jean-Michel et Rosanna Brunner,
Claude-Eddy Brunner,

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants :
Aurélie et Jérémy Zogg-Brunner, leurs fils Colin et Thomas,

Romain et Olivia Brunner-Rusconi, leur fils Numa,

Marine Brunner, Morgane Brunner,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Jean-Louis BRUNNER

enlevé à leur tendre affection, le 29 décembre 2022, à l'âge de 88 ans.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille :

Madame Betty Brunner
Rue des Petits-Clos 17a
2114 Fleurier

Un grand merci à l'ensemble du personnel soignant qui l'a accompagné durant ces derniers mois.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Fleurier

Quand on a lu la dernière page, on ferme le livre.

Ses enfants :

Renata et Louis-Philippe Amand-König,
Philippe König et son amie Anne,
Mireille König,

Ses petits-enfants :

Carole et Yves-Alain, Pascaline, Shana,
Maël, Dan, Dorian,

Ses arrière-petits-enfants :

Mélanie, Juan,

Son frère :

Marco Kübler et famille,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Gabrielle KÖNIG née Kübler

enlevée à leur tendre affection, le 21 décembre 2022, à l'âge de 100 ans.

Selon le désir de notre maman, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille :

Madame Renata Amand
Mercière 1
2103 Noiraigue

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Dans la soirée du samedi 7 janvier 2023

Madame Lina LAGUARDIA 1924 - 2023

s'est endormie à l'hôpital de Landeyeux, entourée de l'amour des siens et de la bienveillance du personnel soignant.

Font part de leur chagrin :

Ses enfants :

David Righetto, à Gilly ;
Paolo Righetto, à Fleurier ;

Sa sœur Antonietta Laguardia, en Italie, ainsi que les familles parentes et amies en Suisse et en Italie.

Selon son désir, la cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de ses proches à l'église catholique de Fleurier, aujourd'hui jeudi 12 janvier, à 14 heures.

Nous remercions :

L'aumônier : Sœur Véronique

Le personnel soignant pour son amabilité et sa bienveillance

Le docteur Morales, à Fleurier

Adresse de la famille :

Paolo Righetto
Rue de Sassel 1
2114 Fleurier

En lieu et place de fleurs et pour honorer sa mémoire, vous pouvez penser à : ENTRAIDE MISSIONNAIRE, Comte-de-Wemyss 26, CH 2014 Bôle, IBAN CH62 0900 0000 2000 3873 5 avec mention « deuil Laguardia Lina ».

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Suite du carnet de la semaine

voir en page 8

« Dédé » est sorti de scène comme son idole

Le Vallonnier André Chanez est plus connu sous le surnom de « Dédé » ou sous celui de Johnny Hallyday du Vallon. Johnny était l'idole de « Dédé » depuis de longues années. Le chanteur français a disparu en décembre 2017, après une vie marquée par la maladie notamment. Il avait 74 ans. Cinq ans plus tard, à l'âge de 74 ans, André Chanez s'est éteint au mois de décembre... après une vie marquée par la maladie notamment. Jusqu'au bout, « Dédé » aura donc marché sur les traces de son idole qui n'était pas seulement celui des jeunes, comme le disait sa chanson.

Le texte de « L'idole des jeunes » disait justement ceci : « Le temps s'en va, le temps m'entraîne. Je ne fais que passer (...), il me faut rire et danser. Puis, le spectacle terminé, s'en aller ailleurs au lever du jour. »

Le 28 décembre 2022, « Dédé » s'en est allé « voir ailleurs », sans voir le jour du lendemain mais en étant monté une dernière fois sur scène, en septembre dernier, sous le viaduc de Couvet. Le Courrier y était et a pu constater la passion intacte du Vallonnier pour Johnny. Soyez donc certain qu'André Chanez n'est pas triste aujourd'hui. Au contraire ! En prenant un peu de hauteur, il s'est rapproché de celui qui a tant compté pour lui. Ensemble, gageons qu'ils ne parleront pas au diable mais qu'ils chanteront aux anges !

Kevin Vaucher

Rectificatif

Les Samaritains de Fleurier-Couvet-Travers ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Gisèle REYMOND née Bruand

membre active et engagée de la société pendant de nombreuses années.

Ils présentent leurs sincères condoléances et toute leur sympathie à la famille.



numero 10

**ENVIE D'UNE
AFFAIRE
JUTEUSE ?**

Choisissez FLEXIPACK,
le pack bancaire
le plus avantageux.

Dès **0.-** / mois

 **BCN**

COLISÉE
CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

LES BANSHEES OF INISHERIN
JEU 12 JAN - 20H00 VOSTFR | SAM 14 JAN - 17H30


I WANNA DANCE WITH SOMEBODY VEN 13 JAN - 20H30

OPERATION FORTUNE : RUSE DE GUERRE
SAM 14 JAN - 20H30 | DIM 15 JAN - 17H30 | DIM 15 JAN - 20H30

AVALONIA : L'ÉTRANGE VOYAGE DIM 15 JAN - 15H00

CINÉCLUB BARAKAH MEETS BARAKAH MER 18 JAN - 20H15

PROGRAMME COMPLET SUR WWW.COLISEE.CH

 **Centre culturel du Val-de-Travers**

Le Théâtre des Mascarons
accueille

COMME DES BÊTES
de **Violaine Bérot**
par la **Compagnie de la Cave Perdue**

Mise en scène : Denis Perrinjaquet
Jeu : Anne-Vanessa Contesse – Laurence Fankhauser
Aline Michaud – Jean-Marie Fauché – Eric Fragnière – Fabio Morici
Musique, création et jeu : Julien Monti

DIMANCHE 22 JANVIER à 17 H
Réservations sur répondeur ou par SMS au **079 633 48 25**
Plein tarif : Fr. 25.- Étudiants / apprentis / AVS / AI / chômeurs : Fr. 20.-
Membres CCV : Fr. 15.- Dès 12 ans : Fr. 5.-

 **LOTÉRIE ROMANDE**

Cher public des Mascarons, réservez déjà pour

COMING OUT

Dans une mise en scène de Virginie Lemoine
De et par : **PIERRE AUCAIGNE ET VINCENT KOHLER**

SA 4 février 20H30 – DI 5 février 17 h
Réservations sur répondeur ou par SMS au **079 633 48 25**
Tarif unique : Fr. 35.-
Membres CCV et Émulation : Fr. 30.-

 **SOCIÉTÉ D'ÉMULATION**

www.mascarons.ch
Maison des Mascarons - Grande-Rue 14a - 2112 Môtiers

 **ACOUSTIC JOYE**
conseil et adaptation d'aides auditives

 **Pharmacieplus**
Val de Travers
Couvét

 **oticon**

Nouveau



Testez votre audition et essayez
des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP
Tel. : 032 724 37 38

www.acousticjoye.ch

Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs



Semaine de l'Unité des chrétiens 2023
*« Apprenez à faire le bien,
recherchez la justice » (Esaïe 1,17)*

Jeudi 19 janvier à 20 h – Soirée de Louange
À l'Église du Phare,
Av. Daniel-Jeanrichard 2b, Fleurier

Dimanche 22 janvier à 10 h – Célébration
Au temple de Môtiers

*La célébration sera suivie d'un apéritif
à la paroisse de Môtiers*

En collaboration avec les Églises catholique,
réformée et évangélique du Val-de-Travers.



permanence volta
MÉDICO-CHIRURGICALE

Changement d'horaire
dès le 1^{er} janvier 2023

8 h - 18 h du lundi au vendredi
9 h - 13 h le samedi


Avenue de la Gare 5a
2114 Fleurier - Tél. 032 556 20 02

**Pour
toutes vos
manifs...**

**Le Courrier
Val-de-
Travers
HEBDO**

se tient toujours à vos côtés !



 Les membres, joueurs,
entraîneurs, parents
de juniors du club ainsi que
les sponsors sont convoqués à

**l'assemblée générale
extraordinaire du FC Fleurier**
le mercredi 18 janvier 2023 à 20 h
au Club House.

Merci de votre présence, le comité.

Pour l'exploitation de son épicerie villageoise à Buttes, la Société Coopérative de Consommation (SCC) Le Foyer cherche un-e

Gérant-e 50-60%

Votre activité

- Vente et service à la clientèle
- Gestion du flux marchandise (commandes, réceptions, retours, stock)
- Mise en valeur des produits et développement des ventes
- Exploitation de l'agence postale
- Ordre et propreté du point de vente
- Planification du personnel

Votre profil

- Motivation, dynamisme, sens de l'organisation et du service à la clientèle
- Formation professionnelle achevée dans le domaine du commerce de détail (CFC)
- Expérience professionnelle dans le domaine de l'alimentation (2 à 3 ans)
- Maîtrise du français et compétences avérées dans le domaine informatique

Conditions

- Entrée en fonction: mars 2023 ou à convenir.
- Contrat de durée déterminée de 4 mois conduisant à la conclusion d'un contrat de durée indéterminée en cas de satisfaction
- Travail en semaine, ainsi qu'un à deux samedis matin par mois
- Lieu de travail: Buttes

Candidature

Votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, curriculum vitae, certificats de travail) est à adresser par courriel exclusivement à info@scc-lefoyer.ch jusqu'au 31.01.2023.

Informations

Lisa Sinicropi, présidente de la SCC, 079 354 50 59

BOURQUIN

Emballages en carton et carton ondulé
www.bourquinsa.ch

Nous sommes un groupe actif dans l'industrie de l'emballage en carton et carton ondulé avec plusieurs sites en Suisse. Pour notre site de Couvet, nous recherchons un

Automaticien, 100 %

Votre activité:

- ✦ Maintenance préventive et corrective de nos équipements de production, ainsi que des installations liées aux bâtiments
- ✦ Commande de pièces de rechange
- ✦ Etude, développement et réalisation de modifications mécaniques et électriques visant l'amélioration de nos machines de production
- ✦ Collaboration étroite avec les chefs d'équipe de la confection

Votre profil:

- ✦ CFC d'automaticien ou formation équivalente
- ✦ Expérience dans le domaine du dépannage et de la maintenance en milieu industriel
- ✦ Connaissances machines Bobst
- ✦ Connaissances en allemand – un atout
- ✦ Connaissances en informatique de base
- ✦ Disposé à travailler en équipe (2x8)
- ✦ Organisé, consciencieux, autonome

Intéressé?

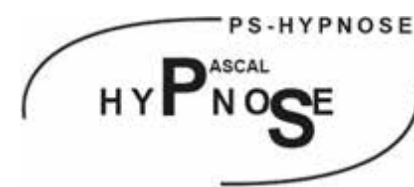
Envoyez votre dossier complet à jobs@bourquinsa.ch
Pour tout renseignement complémentaire: 032 864 04 68

Nous répondons uniquement aux profils qui correspondent à notre recherche. Si vous ne recevez aucune réponse dans les 15 jours, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue.

Je cherche machines agricoles

- andaineur
- piroquette
- presse
- épandeur à fumier
- tracteur
- scie circulaire
- etc.

Tél. 079 582 23 64
ou 024 454 39 73



Arrêt de la cigarette, gestion du poids, du stress, des angoisses, des traumatismes, des addictions (alcool et drogues), de la douleur, des phobies, préparation à l'accouchement etc.

permanence volta
MÉDICO-CHIRURGICALE 7/7

Av. de la Gare 5a - 2114 Fleurier
Ouverture: du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30
et le samedi de 10 h à 17 h
également à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel sur rendez-vous

T. 079 614 53 35
www.pshypnose.ch

ORDISECOURS

Dépannage informatique à domicile, installation, conseil, devis...

Téléphone: 076 674 32 30
Mail: contact@ordiseccours.ch
Site: www.ordiseccours.ch

Guillaume Bey
Technicien en informatique

Dépannage sur rendez-vous 7 / 7

CODONISA

Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE

2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch

Emplois Emplois

Emplois

Emplois Emplois

UNE SOLUTION COMPLÈTE POUR TOUS VOS PROJETS TAILLÉS SUR-MESURE

Charpente / Couverture pour tous types de construction
Étude de projets / plans virtuels
Taillage de vos projets sur CNC
Rénovation, création, façade, isolation
Menuiserie / rénovation intérieur
Bois Suisse et régional



BUCHS
CHARPENTERIE SA

Entre-deux-Bolles 3
2117 La Côte-aux-Fées
T 032 865 11 28
roger@buchs-freres.ch
gael@buchs-freres.ch

APPAREILS Ménagers Marechal

Rue du Grenier 11
2114 FLEURIER

Service Technique
réparation toutes Marques
lave-linge, Lave-vaisselle,
Sèche-linge, Cuisinière,
Réfrigérateur, Congélateur

Tél. 032 861 21 03



CHAUFFAGE · SANITAIRE
SERVICE APRÈS-VENTE
pompes à chaleur et énergie renouvelable

Service 079 179 04 20
Chauffage-sanitaire 079 179 04 21

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch

P. SIMONIN & FILS Sàrl

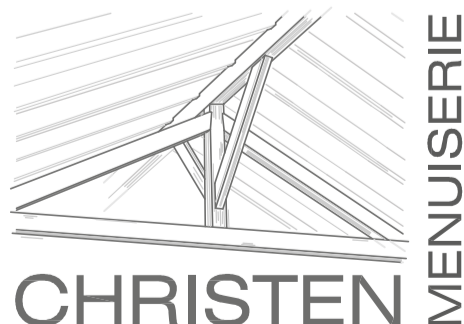
FLEURIER COUVET
Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57
Fax 032 861 37 51

**Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre**

CHARPENTE COUVERTURE MENUISERIE

PASCAL ISLER Sàrl

TEL. 079 328 80 73
CONSTRUCTION TOUS BOIS
POSE DE SOLS ET PARQUETS



Menuiserie, rénovation
Charpente, couverture

079 / 301 09 35
raph.christen@bluewin.ch
rte de Môtiers 18, Boveresse

De l'imagination à la réalisation
depuis 1990



ANTONIO GONZALEZ
ENTREPRISE DE PEINTURE

Vers Plaine Fin 3 | 2112 Môtiers
Tél. 032 861 29 75
Mobile 079 282 45 59



• Pasquier 21
• Fleurier
• 032 861 16 95
• 079 417 99 58
• ph.jehle@bluewin.ch

Création et entretien de jardin

Dans nos législatifs

Aux Verrières

La séance du Conseil général des Verrières s'est tenue jeudi 15 décembre avec, à l'ordre du jour, le budget 2023 (déficit de Fr. 154'000.-) qui a été accepté par un lever de mains unanime.

Anthony Zeller a été élu à la commission de salubrité publique et Noé Jeanrenaud à celle des naturalisations et des agrégations, en remplacement de Michèle Eckert, démissionnaire des deux commissions. Nicolas Conrath, démissionnaire de la commission de la police du feu, a été remplacé par Massimiliano Donato.

Les ventes de terrain – l'une à Patrick Christinat, environ 1600 m² et l'autre d'environ 500 m² à René Michet – ont été acceptées à l'unanimité.

Une nouvelle répartition des commissions a été faite, au vu de

certaines conseillers généraux qui en possédaient trop ou d'autre pas assez. De ce fait, la liste verrisane s'est permise de proposer les changements suivants, qui ont été acceptés par un lever de mains unanime :

Noé Jeanrenaud remplace Vicky Amstutz à la commission de salubrité publique ainsi qu'à celle d'épuration des eaux usées, en remplacement de Gabriel Wieland.

Vincent Wieland remplace Frédéric Wieland à la commission des travaux publics et à celle de l'agriculture.

...à La Côte-aux-Fées

Les conseillers généraux de la commune de La Côte-aux-Fées ont tenu leur séance ordinaire lundi 19 décembre.

À l'ordre du jour figuraient le budget 2023 (déficit de Fr. 318'170.), ainsi qu'un crédit de Fr. 45'000.- en vue de la désaffectation partielle du cimetière, tous deux acceptés à l'unanimité.

REGISTRE DU COMMERCE

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Fondation du Val-de-Travers en faveur des personnes âgées, à Val-de-Travers. Burgat-dit-Grellet Marie-Claude n'est plus membre du conseil de fondation.

Garage du Col Andrade Alves, à Val-de-Travers. L'inscription est radiée par suite de remise de l'exploitation. Actifs et passifs repris par « Garage du Col Andrade Alves Sàrl », à Val-de-Travers.

Garage du Col Andrade Alves Sàrl, à Val-de-Travers, Couvet, rue du Pré-Jorat 20, 2108 Couvet. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 28.06.2022. But : exploitation d'un garage, achat et vente de véhicules de toutes marques et réparation. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Capital social : CHF 60'000. Apports en nature : les actifs et passifs de l'entreprise individuelle exploitée jusqu'ici sous la raison de commerce « Garage du Col Andrade Alves », à Val-de-Travers, selon contrat du 27.06.2022 et bilan au 31.12.2021, présentant un actif de CHF 519'272.69, un passif envers les tiers de CHF 459'272.69, soit un actif net de CHF 60'000, montant entièrement imputé sur le capital social en échange de 600 parts sociales de CHF 100. Associé : Andrade Alves Pedro Nuno, du Portugal, à Val-de-Travers, avec 600 parts sociales de CHF 100. Gérants : Andrade Alves Pedro Nuno, président, et Benoit Andrade Alves Sylvie, de La Sagne, à Val-de-Travers, lesquels signent individuellement. Selon déclaration

du 28.06.2022, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint

Vaucher Manufacture Fleurier S.A., à Val-de-Travers. Chapatte Damien n'est plus directeur adjoint ; ses pouvoirs sont radiés

Fondation SOS Chats Noiraigue, à Val-de-Travers. Lecerf Aurore, membre du conseil de fondation, nommée vice-présidente, continue de signer collectivement à deux.

3DXS Sàrl, à La Tène. Nouveau siège : Val-de-Travers, Noiraigue, rue de l'Areuse 8, 2103 Noiraigue. Statuts modifiés le 24.06.2022. Girardin Laurent n'est plus associé ni gérant; ses pouvoirs sont radiés et ses 200 parts sociales de CHF 100 ont été cédées à Devaud Xavier, de Servion, à Plateau de Diesse, nouvel associé nommé en outre gérant avec signature individuelle.

Bar la Tanière, Jornot, à Val-de-Travers. Môtiers, Grande Rue 8, 2112 Môtiers. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire : Jornot Cynthia, de Les Ponts-de-Martel, à Val-de-Travers. But : exploitation d'un bar ; remise d'alcool, denrées alimentaires.

Kaarb immo Sàrl, à Val-de-Travers. Couvet, Grand'Rue 28, 2108 Couvet. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 23.06.2022. But : investissements dans des promotions immobilières et prise de participations dans d'autres sociétés ; construction d'immeubles ; achat, vente, transformation, rénovation d'immeuble ; gestion d'immeubles et administration de PPE ; courtage immobilier. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption : selon statuts.



DANS NOS PARTIS POLITIQUES

Mauvais budget et coupes linéaires peu judicieuses

Lors de sa dernière séance de l'année, le Conseil général a longuement débattu du budget 2023 de la commune. Pour l'UDC, le budget en l'état n'était tout simplement pas acceptable.

Depuis longtemps, l'UDC pointe du doigt les dépenses trop élevées et le fonctionnement trop lourd de l'administration.

Face à ce constat, il était clair qu'une série de coupes définies devaient être opérées. Notre groupe a donc déposé une série d'amendements au budget afin de réaliser ces coupes. Si plusieurs amendements concernaient des « petits » montants (de l'ordre de quelques dizaines de milliers de francs) dans des postes bien spécifiques comme la réduction du nombre de massifs floraux, de l'entretien des parcs publics, de la subvention Latitude21 (qui octroie annuellement 22'000 francs à l'étranger), l'UDC a aussi demandé une réduction des allocations familiales complémentaires du personnel communal (ce personnel touche des allocations complémentaires en plus des allocations ordinaires) et a soutenu l'amendement qu'elle avait initié au

sein de la commission des finances (CGF), qui demandait à renoncer à l'indexation de 1.8% des salaires du personnel communal sur l'IPC.

En effet, cette indexation coûtera plusieurs centaines de milliers de francs à la collectivité, alors que le personnel communal dispose d'ores et déjà de conditions salariales étendues bien plus généreuses que dans le secteur privé. En outre, il jouit d'ores et déjà d'une progression salariale automatique (appelée « échelon automatique »). Qui, dans le secteur privé, peut prétendre jouir de tels privilèges ? À l'heure où la crise économique frappe de plein fouet, où les ménages s'appauvrissent en raison de l'inflation, du renchérissement des prix de l'énergie, de l'alimentation, des assurances et de la mobilité, où toute la population – classe moyenne en tête – est amenée à se serrer la ceinture, comment justifier le traitement de faveur accordé à l'administration avec les deniers publics ?

Les amendements de l'UDC et de la CGF combinés devaient aboutir vers une coupe ciblée de plus d'un demi-million de francs dans les dépenses. Toutefois, ces

mesures n'ont hélas pas été retenues. Le Conseil général a en effet privilégié un paquet de deux amendements consistant globalement en une « coupe linéaire » d'un peu plus d'un demi-million de francs. L'UDC regrette ce choix, puisque le législatif ne fait que renvoyer la patate chaude au Conseil communal sans proposer de mesures d'économies de manière franche et directe ; en outre, cette coupe linéaire ne garantit pas que seules des réductions de dépenses seront opérées ; on peut aussi imaginer des hausses des recettes (donc des hausses d'émoluments, de prix, voire de taxes), ce qui, pour l'UDC, est tout bonnement inacceptable car elle s'est toujours très clairement opposée à toute augmentation des taxes, émoluments et impôts dans la commune et continuera de s'y opposer systématiquement.

Pour l'UDC, le constat est le suivant : le Conseil communal ne fait pas assez d'efforts et le Conseil général ne donne pas de signaux assez clairs. Nous regrettons que de meilleurs consensus n'aient pu aboutir sur ce budget 2023, qui reste mauvais. Sans mesures d'économies franches, notre commune va vers une cure d'austérité dont personne ne veut. Il est urgent d'opérer des coupes budgétaires sectorielles franches afin d'éviter de pénaliser toute la population.

L'UDC poursuit son engagement pour des finances équilibrées, pour une fiscalité supportable pour tous et s'oppose résolument à toute augmentation des taxes, impôts et redevances.

UDC Val-de-Travers

Capital social : CHF 20'000. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Associé : Braak Olivier, de Les Ponts-de-Martel, à Val-de-Travers, avec 200 parts sociales de CHF 100, lequel est en outre gérant avec signature individuelle. Selon déclaration du 23.06.2022, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

AGP INSTALLATIONS, PRIOLO, à Val-de-Travers. L'inscription est radiée par suite de remise de l'exploitation. Actifs et passifs repris par « AGP Installations Sàrl », à Val-de-Travers.

AGP Installations Sàrl, à Val-de-Travers, Couvet, rue de la Flamme 66, 2108 Couvet. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 22.06.2022. But : exploitation d'une entreprise d'électricité, études techniques, domotiques, télématiques, énergies renouvelables, conseils, installations et vente de matériel d'électricité. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Capital social : CHF 20'000. Apports en nature et reprise de biens : les actifs et passifs de l'entreprise individuelle

exploitée jusqu'ici sous la raison de commerce « AGP INSTALLATIONS, PRIOLO », à Val-de-Travers, selon contrat du 22.06.2022 et bilan au 31.12.2021, présentant un actif de CHF 512'873.99, un passif envers les tiers de CHF 150'932.66, soit un actif net de CHF 361'941.33, montant imputé sur le capital social à concurrence de CHF 20'000, en échange de 200 parts sociales de CHF 100, l'apporteur restant créancier de la société à concurrence de CHF 341'941.33. Associé : Priolo Alexandre, de Barga (BE), à Val-de-Travers, avec 200 parts sociales de CHF 100. Gérants : Priolo Gabriela Do Carmo, de Barga (BE), à Val-de-Travers, présidente, et Priolo Alexandre, lesquels signent individuellement. Selon déclaration du 22.06.2022, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

GBMC Sàrl (GBMC GmbH), à Val-de-Travers, Couvet, chemin de Bellevue 2, 2108 Couvet. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 22.06.2022. But : acquisition, vente et gestion d'immeubles. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption : selon statuts. Capital social : CHF 80'000. Les modalités de transfert des parts

sociales dérogent à la loi selon les statuts. Associés : Durand Béatrice Annie, de Fahy, à Val-de-Travers, et Corazzin Mirco, d'Italie, à Neuchâtel, chacun d'eux avec 400 parts sociales de CHF 100. Gérants : Durand Béatrice Annie, présidente, et Corazzin Mirco, lesquels signent collectivement à deux. Selon déclaration du 22.06.2022, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Grisel Investissement Sàrl, à Val-de-Travers, Travers, Les Oeilons-Dessous 1, 2105 Travers. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 21.06.2022. But : acquisition et gestion de participations dans tous types d'entreprises et de projets. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption : selon statuts. Capital social : CHF 20'000. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Associé : Grisel David, de et à Val-de-Travers, avec 100 parts sociales de CHF 200, lequel est en outre gérant avec signature individuelle. Selon déclaration du 21.06.2022, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Avis mortuaires

Jean-Jacques a levé l'ancre

« Et qui s'est battu pour le Vallon ?... Les gens d'ici. Les politiques, un peu, selon les mots d'ordre de leur parti. Les petites gens, beaucoup, passionnément, selon leurs émotions individuelles. Des gens animés de la même énergie. De la même essence. L'amour d'une région. La solidarité. La qualité de vie. Le bonheur d'y vivre et de participer à son épanouissement. Alors continuez d'agir, malgré les échecs. Réjouissez-vous des réussites. Elles sont parfois éphémères. La vie est un éternel recommencement... »

C'est en ces mots que Jean-Jacques Charrère concluait la postface qu'il avait accepté de m'offrir à l'occasion du dernier chapitre de La Vie au Vallon. Relire ce texte, à l'annonce de son départ, émeut énormément tant il était un cadeau pour moi certes, pour le Val-de-Travers surtout.

Une sacrée tronche, Jean-Jacques, un caractère, écorché vif, la sensibilité à fleur de peau ! Une émotivité rare, une timidité savamment camouflée derrière un verbe haut mais toujours associée à une extrême tendresse. Cette savante alternance entre ces coups de gueule dont il avait le secret et ces sourires qui éclairaient un visage si doux.

Une plume magnifique, tantôt ronde tantôt affûtée voire même parfois acidulée, mais toujours une attention extrême à l'écoute des combats des petites gens. Un amour à la fois inconditionnel et exigeant pour sa région : « Un Vallon qu'il adorait

détester ! » ajoute Nathalie, son épouse. Un lien fort avec sa terre dans laquelle il a grandi.

Le souvenir de ce coup de fil : « Dis, tu voudrais pas me remplacer pour la chronique du Courrier du Val-de-Travers ? »... Sacré défi ! D'abord parce qu'on ne remplace pas Jean-Jacques, on lui succède. Et parce qu'il faut connaître le Val-de-Travers, comme lui le connaissait. Lui qui, alors qu'il était correspondant pour le Courrier arrivait sur les lieux des accidents avant la police car il était parvenu à trouver la fréquence de la gendarmerie avec sa radio ! Et enfin, comment succéder à Jean-Jacques, à son écriture inégalable. Pourtant, grâce à Jean-Jacques, le Fé vert est né, immensément, et modestement inspiré par Duvallon et son amour des gens de ce coin de Pays.

Merci Jean-Jacques ! Tu aurais mérité mille fois une pleine page sous la rubrique Les Bâtisseurs. Le mal qui t'a rongé trop longtemps ne nous en a pas laissé le temps. Tu aurais mérité le titre de citoyen d'honneur. Mais, de toutes les manières, tu aurais dit non à tout. Et tu nous aurais dit pourquoi, avec tes mots, sans concession ! Peut-être un livre, un jour, qui sait, car tu as plus d'amis que tu ne croyais. Mais aussi, et c'est plutôt bon signe, pas mal d'ennemis.

À Nathalie et à Ella, avec émotion, notre très sincère et profonde sympathie.

Claude-Alain Kleiner

Nathalie Jaquet Charrère, son épouse
Ella Julie Charrère, sa fille

Font part du décès de

Jean Jacques Roger CHARRÈRE

Capitaine de bateau
1951 - 2023

Pour son dernier voyage, dans la stricte intimité, Jean Jacques a souhaité voguer sur le Rhône, ce fleuve qui lui a offert tant d'émotions et de bonheurs en famille.

Auvernier et St Jean de Losne (F), le 5 janvier 2023

Adresse de la famille : Nathalie Jaquet Charrère et Ella Charrère
Rue des Épancheurs 9, 2012 Auvernier

Bon voyage dans l'autre monde Monsieur Charrère

C'est avec une grande tristesse que nous avons pris connaissance du décès de Jean Jacques Charrère.

Jean Jacques était le premier journaliste qui avait répondu à notre déclaration de presse début des années 80'. Il était un journaliste sans préjugés et très curieux de tous les sujets. Nous avons longuement discuté avec lui, dans notre refuge, de la cause animale, mais aussi de la politique, de la culture et des besoins de la nature et des humains.

Jean Jacques nous a beaucoup aidé avec ses premiers articles sur nos sauvetages des chats errants et maltraités et surtout expliqué à la population des raisons de nos efforts pour arrêter les tirs sur les chats errants.

Il était un journaliste hors pair qui va manquer à beaucoup de personnes, même en dehors des frontières du canton de Neuchâtel.

Nous lui souhaitons un bon voyage dans l'autre monde et des belles rencontres...

Tomi Tomek, Fondation SOS Chats, Noiraigue

Jean Jacques

tu pourras enfin distiller en paix!
T'as fait du beau boulot.
Adieu Capitaine.
Tes amis et membres de l'AAA

Le Conseil communal et le personnel de la commune de Val-de-Travers ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Ami CURRIT

ancien conseiller communal à Saint-Sulpice.
Nous présentons nos sincères condoléances à toute la famille.

Agritech

a la tristesse de faire part du décès,
le 5 janvier 2023, de

Madame Silvia GILLIÉRON

maman d'Alexandre Genet.
Toute l'équipe d'A.F. Agritech Sàrl adresse à sa famille ainsi qu'à ses proches ses plus sincères condoléances.



Les Bayards

Repose en paix

Son épouse :
Gilberte Currit-Jeanneret,
Ses enfants et petits-enfants :
Feu René Currit, ses enfants et petits-enfants,
Pierre-André Currit, sa compagne Annick et leurs enfants,
Olivier Currit, sa compagne Fabienne et leurs enfants,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Ami CURRIT

leur très cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris le 26 décembre 2022, dans sa 88^e année.

La cérémonie d'adieu a eu lieu au temple des Bayards, le jeudi 29 décembre.

Adresse de la famille :
Madame
Gilberte Currit
Place Jeannin 4
2127 Les Bayards

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Le syndicat d'élevage bovin des Bayards et environs a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Ami CURRIT

ancien président de la société et papa d'Olivier membre du comité.

Fromagerie Duo-Vallon

La société de fromagerie Duo Vallon a le regret de faire part du décès de

Monsieur Ami CURRIT

ancien président de la fromagerie des Parcs et papa d'Olivier producteur, membre du comité ainsi que de sa compagne Fabienne, caissière de la société.

Elle exprime ses plus sincères condoléances à la famille.

In memoriam

Nino BELLASSAI

Déjà 30 ans que tu nous as quittés subitement le 14 janvier 1993.

Aujourd'hui tu n'es plus parmi nous mais notre pensée est toujours auprès de toi. Ton sourire et ta joie sont toujours parmi nous.

Ta famille en Suisse et en Italie.

Remerciements

Une prière, une parole, un écrit, un don, un geste d'amitié, la famille de

Madame et Monsieur Jeanne-Rose et Maurice TÜLLER

tient à dire un merci chaleureux à toutes celles et ceux qui l'ont entourée par leur affection et leur amitié pendant ces moments douloureux.

Buttes, janvier 2023

un problème de santé ? composez le bon numéro :

urgences: **144**

services de garde: **médecin pharmacien dentiste 0848 134 134**

Janvier 2023

Éren

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
DU CANTON DE NEUCHÂTEL
Paroisse du Val-de-Travers



Que faire de l'étoile de Noël?

La semaine passée, nous avons fêté les rois mages venus adorer l'enfant Jésus. Ils étaient guidés par une étoile brillante et extrêmement visible. Mais est-ce que l'on sait ce qu'est devenue cette étoile? Voici encore un petit conte pour entamer l'année 2023 dans la douceur et l'espérance... Après que l'étoile eut guidé les rois mages jusqu'à la crèche, le concierge du ciel se demanda: «Que faire de cette nouvelle étoile? Où la placer?» Il sillonna le ciel, fit le tour des constellations et demanda aux myriades d'étoiles si elles ne pouvaient pas se serrer un peu, laisser une petite place à cette nouvelle venue. «Il n'en est pas question», répondirent-elles, «nous sommes installées dans cet ordre depuis toujours, il est impossible de changer notre ordonnance!» Du côté de la voie lactée, même réponse de la Grande Ourse: «Pas de place!» Le concierge du ciel se demanda: «Que faire? Cette étoile a un destin particulier, elle a guidé les mages jusqu'au Sauveur du monde. Elle a obéi à des lois particulières. Elle est très proche de la Terre... Elle est très proche

de la Terre: mais oui, la voilà la solution! Je vais la donner au monde».

Alors le concierge alla dans son atelier, et là, il cassa l'étoile en mille morceaux, en mille éclats dont il remplit son tablier. Il sortit et, comme le semeur, à la volée, il lança les éclats d'étoile partout sur la Terre. Mais ces éclats n'allèrent pas n'importe où: certains se logèrent dans les chambres des hôpitaux et devinrent les veilleuses dont les malades ont tant besoin pour ne pas être angoissés dans la nuit. D'autres éclats se placèrent dans les phares sur la mer, pour éviter aux embarcations de s'échouer sur les rochers. D'autres encore s'installèrent aux fenêtres des maisons pour servir de repère. **Enfin, le plus grand nombre vint habiter le cœur des hommes.** Chacun, chacune de nous a reçu un éclat de l'étoile de Noël. À nous de le faire briller tout au long de l'année, de raviver sans cesse cet éclat de lumière dans notre cœur et de l'offrir autour de nous. Tiré de «Petites et grandes histoires de Noël» de Charles Delhez. **Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur une montagne ne peut être cachée; et on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais on la met sur le chandelier, et elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. Que votre lumière luise ainsi devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. (Matthieu 5, 14-16)**

Véronique Tschanz Anderegg, pasteure

Célébrations du mois de janvier 2023

Samedi 14 janvier
17h – Môtiers – Patrick Schlüter

Dimanche 15 janvier
10h – Môtiers – Patrick Schlüter

Samedi 21 janvier
17h – Môtiers – Ion Karakash

Dimanche 22 janvier – semaine de l'Unité
10h – Môtiers - culte œcuménique
Séverine Schlüter

Samedi 28 janvier
17h – Môtiers – David Allisson

Dimanche 29 janvier
10h – Noiraigue – David Allisson

Dimanche 5 février
10h – Les Bayards – Véronique Tschanz Anderegg

Mémento

ACTIVITÉS - RENCONTRES

REPAS

Fleurier
Club de midi
Ma 17 janvier – 12h – CORA, Patinage 1, Fleurier. Repas à Fr. 15.-. Sur inscription au 032 886 46 20 du mardi au vendredi de 9h à 12h.

Couvét
Vendredi-midi
Ve 13, 20 et 27 janvier - 12h, cure, repas simple, sans inscription, collecte au profit des projets Terre Nouvelle.

Travers
Rencontre du groupe Pour tous
Me 18 janvier – 11h30 – Repas Foyer La Colombière, Travers. Ouvert à tous. Prix du repas: Fr. 15.-. Inscription: Eliane Flück, 032 863 27 32 (heures des repas) ou 079 401 35 39
Marlise Baur 032 863 20 57 ou 079 603 59 40

PRIÈRES ET PARTAGES

Couvét
Foyer de l'Étoile
Lu 2 et 16 janvier – 19h30
rue St-Gervais 8. Moment de prières.
Prier ensemble
Ma 10 janvier – de 18h à 19h – cure de Couvét

TÉLÉPHONES UTILES

Ministres
David Allisson, pasteur, 032 861 12 72, david.allisson@eren.ch
Patrick Schlüter, pasteur, 032 863 34 24, patrick.schluter@eren.ch
Séverine Schlüter, pasteure, 032 863 34 14, severine.schluter@eren.ch
Véronique Tschanz Anderegg, pasteure, 079 311 17 15, veronique.tschanzanderegg@eren.ch

Secrétariat paroissial
Grand-Rue 25, 2108 Couvét
032 863 38 60, valdetravers@eren.ch
Heures d'ouverture:
Mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h
Mardi, mercredi de 14h à 16h30

NOS PRIÈRES POUR

- un monde qui reflète la lumière et la paix de la Vie et de Dieu
- toujours plus de confiance et de soutien mutuel
- les chrétiens du monde et leur unité

Page Internet: www.eren.ch/vdt

Chez Riquet **Boucherie Traiteur Henri Racine**
Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38
Action de tripes Fr. 14.-/kg
du jeudi 12 au mercredi 18 janvier inclus
le goût du vrai

Entreprise en bâtiment

YVAN BORDIGNON

- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers

CLOS-DONZEL ● 2114 FLEURIER ● Tél. 032 861 41 31

Faites contrôler régulièrement vos installations électriques par des professionnels afin d'assurer votre sécurité et celle de votre entourage.

ElectroGContrôle Sàrl
Contrôle d'installations électriques

Rue du Preyél 9 - 2108 Couvét
info@electrogcontrôle.ch - **079 428 83 33**

espace **Val**

Rappel nouvel horaire piscine pour 2023

Suite aux décisions du Conseil Général du 12 décembre 2022 nous vous rappelons les horaires de la piscine et du wellness d'espaceVAL dès le 16 janvier.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00 - 13h15 16h15 - 20h00	08h00 - 13h15 16h15 - 20h00	08h00 - 20h00	08h00 - 13h15 16h15 - 20h00	08h00 - 13h15 16h15 - 20h00

Vacances scolaires du lundi au vendredi non stop

- 08h00 - 20h00
- Achat ticket jusqu'à 19h00
- Sortie des vestiaires 20h15

Week-ends, jours fériés et vacances scolaires d'été

- 09h00 à 18h00
- Achat ticket jusqu'à 17h00
- Sortie des vestiaires 18h15

Fermé du 17 au 30 juillet 2023 pour les nettoyages.

Retrouvez tous les horaires de nos différents espaces sur : www.espaceval.ch/horaires

espaceVAL . Clos-Pury 15 . 2108 Couvét . 032 889 69 19 . info@espaceval.ch . espaceval.ch



MODE

CHEZ PELICHET

TOUT LE MOIS DE JANVIER

30%

SOLDES

sur tout le stock **y compris**

Eden Park
PARIS

MISE AUGREEN

10%

SOLDES

SAUF

- JEAN'S
- PYJAMAS
- SOUS-VÊTEMENTS
- CHAUSSETTES
- ACCESSOIRES

www.chezpelichet.ch

Grand-Rue 22-24
Tél. 032 863 12 54
2108 Couvét
Maestro + Postcard

Portes ouvertes de Bartim'Habits Le vestiaire le plus guigné de Suisse?

Bartim'Habits est probablement le vestiaire de Suisse qui a été le plus exposé aux yeux du public, à la fin du mois de décembre. Et pour cause, ce n'est pas un vestiaire comme les autres. C'est un lieu d'entraide qui propose des vêtements de seconde main pour les personnes défavorisées et ceux qui souhaitent lutter contre la surconsommation. Après avoir reçu le Prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger » et avoir été présenté dans le Courrier du 21 décembre, « le vestiaire » a reçu la visite de l'émission Cœur à Cœur, le vendredi 23 décembre. Nous y étions !

Ce jour-là, des dizaines de personnes se pressaient dans les locaux exigus de cette structure, fondée il y a 6 ans. Cette initiative a vu le jour sous l'impulsion de différentes églises dont l'église évangélique libre de La Côte-aux-Fées et l'EREN. David et Evelyne Hoehn se sont particulièrement investis dans ce projet solidaire. « Nous sommes très reconnaissants envers tous ceux qui œuvrent de près ou de loin dans l'entourage de Bartim'Habits. Tout s'est tellement bien déroulé jusqu'ici qu'on ne peut qu'espérer que ça continue encore longtemps sur cet élan », placent-ils.

Une heure d'antenne en direct

Au quotidien, le couple est généreusement aidé par Valé-



En fin de journée, une fois le direct terminé, l'équipe de Bartim'Habits a pris le temps de se rassembler pour un petit moment de détente.

rie Andrié-Bigler et une poignée d'autres Vallonnières et Vallonniers. Ensemble, ils en ont vu des journées de grosses affluences. Mais les portes ouvertes du 23 décembre ont battu tous les records. C'est le bâtiment covasson de la rue Saint-Gervais 8, dans sa totalité, qui est en effervescence. Tant les espaces dédiés du Foyer de l'Étoile de Sœur Odette que ceux de Bartim'Habits battent sur un rythme cardiaque élevé. Normal, une équipe de l'émission Cœur à Cœur a fait le déplacement. Bartim'Habits va vivre une heure de direct sur la RTS (radio et télé).



L'équipe de Cœur à Cœur est ensuite passée par l'atelier bricolage. L'espace est restreint et les bricoleuses nombreuses. On resserre un peu les rangs et chacun trouve finalement sa place.

rie Andrié-Bigler et une poignée d'autres Vallonnières et Vallonniers. Ensemble, ils en ont vu des journées de grosses affluences. Mais les portes ouvertes du 23 décembre ont battu tous les records. C'est le bâtiment covasson de la rue Saint-Gervais 8, dans sa totalité, qui est en effervescence. Tant les espaces dédiés du Foyer de l'Étoile de Sœur Odette que ceux de Bartim'Habits battent sur un rythme cardiaque élevé. Normal, une équipe de l'émission Cœur à Cœur a fait le déplacement. Bartim'Habits va vivre une heure de direct sur la RTS (radio et télé).

Avec la boîte à flashes de Cécile Clémence

Au total, l'opération de la RTS « Cœur à Cœur » a permis de récolter près de 1.8 million de francs de dons pour le droit à l'enfance. Cette somme a été reversée à la Chaîne du Bonheur. Bartim'Habits a organisé une collecte toute la semaine précédente et a pu participer à l'effort collectif à hauteur de 1000 francs. La venue de la RTS

est le feu d'artifice de la semaine. Un espace café-apéro a été organisé en bas. Cécile Clémence y est présente avec la boîte à flashes la plus prolifique du Val-de-Travers. Je parle bien sûr de sa « Tiny Revoc' ». La Vallonnière a installé

pas grand chose. Des bouteilles en verre, des guirlandes lumineuses et le tour est joué. Mais cela a le mérite de rassembler autour d'une activité et autour de l'esprit de Noël. » Beaucoup de femmes ukrainiennes et énormément d'enfants sont là, tout heureux de ce moment de créativité et de partage. Au loin, on entend l'équipe de la RTS déambuler dans les couloirs étroits du vestiaire. Valérie Andrié-Bigler est interviewée en file rouge et les deux animateurs tendent régulièrement le micro aux personnes qu'ils croisent.

Ça vaut le coup d'œil !

Avec la camérawoman, les ingénieurs du son, les techniciens, ceux qui s'occupent de la lumière et les autres « suiveurs », c'est un véritable « essaim » qui traverse les couloirs de part en part. Derrière la caméra, ça se bouscule, ça rigole et ça parle... euh non ! Ça ne parle pas, ou du moins pas trop fort. C'est donc en chuchotant que je mène les interviews en coulisses pour vous proposer cette immersion aujourd'hui (et avant, sur nos réseaux sociaux). Le vestiaire est joyeux, son cœur bat plus que jamais et c'est sur un chant traditionnel ukrainien que le direct se termine. On le savait déjà. Mais après ça, on peut vraiment le dire : ce vestiaire vaut le coup d'œil !



Ça tourne ! Valérie Andrié-Bigler, au micro, présente la pièce principale du vestiaire.

Kevin Vaucher

FAITS DIVERS

Rochers percutes par une fleurisane

Vendredi 23 décembre, vers 16 h 50, une voiture conduite par une habitante de Fleurier, âgée de 44 ans, circulait sur la route tendant de Bôle en direction de Rochefort. Dans une courbe à gauche peu avant l'entrée de la localité de Rochefort, elle percuta les rochers sur le bord nord de la chaussée. À la suite du choc, son véhicule traversa les deux voies de circulation et s'immobilisa sur la voie opposée.

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Samedi 24 décembre : à 3 h 21 à Travers, inondations multiples dues aux intempéries, en collaboration avec les agents de la sécurité de proximité, la voirie de Val-de-Travers et une entreprise forestière ; à 20 h 18 à Noiraigue, inondation due aux intempéries.

Lundi 26 : à 8 h 37 à Buttes, intervention technique ouverture de porte, en collaboration avec un service d'ambulance ; à 14 h 59 à Buttes, inondation due aux éléments naturels.

Mercredi 28 : à 7 h 52 aux Verrières, alarme automatique sans engagement sur place.

Jeudi 29 : à 4 h 06 à Buttes, intervention technique secours routier, en collaboration avec la police neuchâteloise, un service d'ambulance et un dépanneur.

Vendredi 30 : à 21 h 37 à Fleurier, relevage d'une personne, en collaboration avec un service d'ambulance.

Samedi 31 : à 00 h 28 à Couvet, alarme automatique sans engagement sur place à la suite des contrôles d'usage ; à 9 h 43 à Fleurier, évacuation sanitaire avec le camion échelle, en collaboration avec un service d'ambulance ; à 13 h 28 à Couvet, alarme automatique sans engagement sur place à la suite des contrôles d'usage.

Dimanche 1^{er} janvier : à 20 h 45 à Travers, extinction d'un feu de broussaille, en collaboration avec la police neuchâteloise.

Jeudi 5 : à 10 h 10 à Fleurier, relevage d'une personne ; à 15 h 54 à Fleurier, alarme automatique sans engagement sur place à la suite des contrôles d'usage.

Vendredi 6 : à 15 h 29 à Môtiers, alarme automatique sans engagement sur place à la suite des contrôles d'usage ; à 16 h 22 à Couvet, alarme automatique sans engagement sur place à la suite des contrôles d'usage ; à 22 h 32 aux Verrières, aide au portage, en collaboration avec un service d'ambulance.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch



EN QUELQUES CHIFFRES

Protection des monuments et sites du Val-de-Travers

Le Conseil d'État a accordé une subvention définitive d'un montant de 109'919 francs pour les travaux de restauration des halles industrielles des années 1900 de La Presta 2 à Travers, un ensemble patrimonial reconnu d'intérêt national. Abrisant un restaurant et une exposition permanente sur le site découvert en 1711 par le médecin grec Eirini d'Eyrinis, ces halles constituent un témoignage particulièrement important de l'histoire de l'extraction de l'asphalte.

Subvention définitive à la commune de Val-de-Travers

Le Conseil d'État a accordé une subvention définitive d'un montant de 345'775 francs à la commune de Val-de-Travers pour les travaux de restauration du temple de Môtiers. L'ancienne église Notre-Dame dépendait du monastère Saint-Pierre de Vautravers, l'une des plus anciennes fondations monastiques de l'Arc jurassien. L'édifice présente encore quelques pans de mur remontant à l'an mille au moins, mais ses principales dispositions en font l'un des lieux de culte neuchâtelois les plus représentatifs de l'architecture gothique de la fin du 15^e siècle et du début du siècle suivant.

Comm.

Légère diminution du chômage dans notre district

Durant le mois de décembre, dans notre district, le nombre de chômeurs est passé de 179 à 172, soit 7 personnes en moins qu'en novembre. Le taux de chômage a légèrement baissé en passant de 3.2% à 3.1%.

Avec un effectif de 2585 chômeurs, le taux cantonal passe donc de 2.7% à 2.9%.

Noël les pieds dans l'eau! (1 sur 3)

Noël les pieds dans l'eau, cela renvoie pour beaucoup à une image sympa, de vacances en bord de mer, sous les tropiques. En réalité, c'est à Travers que plusieurs habitants ont connu ce problème cette année. La faute à l'Areuse qui est une nouvelle fois sortie de son lit, dans la nuit du 24 décembre. De l'extérieur, c'est un fait insolite qui prête à l'étonnement ou au sourire. De l'intérieur, c'est nettement moins drôle à vivre. Cela fait des années que ça dure. En cinq ans, certains bâtiments ont été touchés huit fois. Devant l'inaction des autorités pour régler le problème, l'incompréhension et la colère commencent à déborder.



Derrière le garage de Pedro Marques, l'eau a rapidement gagné de la hauteur malgré le mur construit entre l'Areuse et les habitations, il y a une vingtaine d'années. On voit le mur sur la droite.

Lorsque le ciel gronde, le réflexe est toujours le même pour les Traversins touchés par les débordements réguliers de l'Areuse. D'abord regarder les prévisions de précipitations, sonder le ciel et veiller jour et nuit pour contrôler le niveau de l'eau de la rivière. C'est notamment le cas du couple Sylviane et Jean-Pierre Schenk, qui habite le numéro 3 de la rue des Moulins, depuis une trentaine d'années. « On en a connu des inondations, croyez-nous. Quand les enfants étaient jeunes, on s'occupait de vider l'eau ensemble. C'était presque un rituel. » Un rituel qui laisse des souvenirs mais qui n'est pas du goût de tout le monde. La partie inférieure de la maison des Schenk s'est retrouvée sous l'eau une dizaine de fois lors des quinze dernières années. Alors forcément, les assurances commencent sérieusement à manquer d'air et de patience quand les « inondés de Travers » se manifestent à nouveau.

Couche après couche, tout a été surélevé en sous-sol

« On nous a clairement fait comprendre que les assurances n'allaient pas éternellement être derrière nous. Déjà maintenant, nous devons prendre à notre charge certains frais et nous évitons de les solliciter pour de « petites inondations », explique

le couple d'un certain âge. Les assurances reconnaissent d'ailleurs que les Schenk ont tout mis en œuvre pour lutter contre les dégâts des eaux. À la cave, tout a été surélevé au maximum. Les congélateurs touchent presque le plafond. Le chauffage a été changé afin de pouvoir le surélever, même si cela a nécessité le passage au gaz.



Une grosse pompe (de l'armée) a notamment été utilisée par les pompiers du SDIS Valtra.

Des socles en béton ont été érigés afin de placer en hauteur la machine à laver et le sèche-linge. « Au fil des années et des inondations, on a rajouté des couches de béton pour essayer de les garder au sec. » Si elles avaient été sauvées des eaux en 2021, les deux machines

n'ont pas survécu à l'inondation de ce 24 décembre. Certains mois, comme en janvier 2021, ce n'est pas une mais deux inondations qui ont touché les maisons longeant l'Areuse, comme celles de la rue des Moulins.

Une menace permanente qui pèse lourd !

« Les premières fois, on le prenait avec le sourire. Mais on a plus vraiment envie de rigoler aujourd'hui. Ça se répète chaque année et rien n'est fait pour améliorer la situation. Les gens ne se rendent pas compte des problèmes que cela implique pour nous. Ils nous disent « ah, vous avez encore eu les pieds dans l'eau ? » sans se douter de la galère que c'est de vivre avec cette menace permanente au-dessus de la tête. » Douze jours après la montée des eaux de la fin décembre, des déshumidificateurs et de gros ventilateurs tournaient encore à plein régime et à grand bruit au sous-sol de la maison familiale.



Les pompiers ont œuvré plusieurs heures, le 24 décembre, pour venir à bout de l'inondation.

23 ans au service du Vallon et de son Courrier

Monique nous quitte mais nous n'oublierons jamais ce qu'elle a fait pour nous durant 23 ans. Quelques minutes après avoir terminé le dernier Courrier 2022, l'équipe s'est rassemblée, le 21 décembre, autour de Monique Schopfer pour la remercier de son investissement pour notre journal depuis 1999. Le moment était simple et sympathique, comme elle !

Arrivée « pour dépanner », grâce à sa fille Katia

Duilio Rota et Isabelle Rota-Montandon ont tenu à marquer le coup en lui remettant un cadeau, lors d'un apéritif, servi dans les locaux du Courrier. Journaliste, imprimeur, graphiste, responsable de bureau et de direction étaient présents pour lui témoigner leur reconnaissance. Monique intervenait en fin de processus, pour l'encartage, l'étiquetage et l'apprêt de notre journal.

Monique se souvient encore de son « entrée un peu particulière » au Courrier : « Ma fille Katia y était en apprentissage. Un jour, elle me dit qu'un employé de l'encartage a quitté l'entreprise. J'ai demandé si je pouvais dépanner et Duilio ainsi qu'Isabelle ont immédiatement accepté. Après quelques semaines, je leur ai demandé s'ils avaient trouvé un ou une remplaçante et ils m'ont répondu qu'ils n'avaient même pas cherché. Ils m'ont dit que je le faisais très bien et qu'ils seraient contents de me garder. » 23 ans, c'est probablement « l'intérim » le plus long de l'histoire !



À la force de nos mains !

Lors de ce « pot de départ », Duilio Rota a rappelé l'importance de toutes les « petites mains » qui interviennent dans l'élaboration du journal. Du recueil de l'information sur le terrain, à leur transformation, leur mise en valeur, leur présentation, leur impression, leur préparation et jusqu'à leur distribution dans vos boîtes aux lettres. De mains en mains, vallonnières, le Courrier se construit et arrive jusqu'à vous. Chaque « coup de main », depuis le premier coup de griffe, est important. Aujourd'hui, toute l'équipe du Courrier utilise... ses mains pour applaudir Monique Schopfer et la remercier. Nous lui souhaitons bien du plaisir pour la prochaine page de sa vie où elle aura tout loisir de profiter de sa famille. Bon vent à toi !

Kevin Vaucher



DES LIVRES

Nellys tour de Suisse

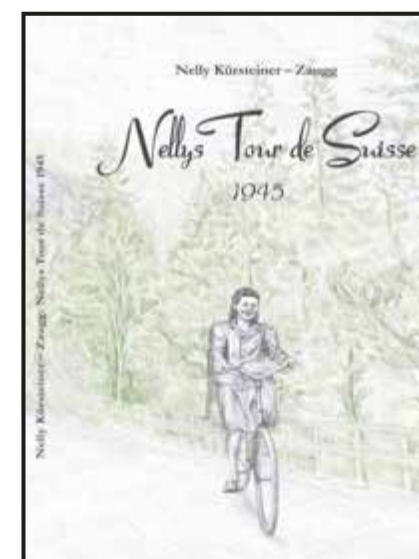
Nelly Zaugg, 20 ans, souhaite échapper à la vie étriquée de son Val-de-Travers natal. Elle veut profiter de ses vacances pour s'échapper de l'usine et rêve de découvrir le monde. Mais les pays qui entourent la Suisse sont en guerre : la France se bat contre l'Allemagne hitlérienne qui compte l'Autriche et l'Italie à ses côtés. Elle décide donc de partir, à vélo, à la découverte de son cher pays, la Suisse.

À part les véhicules militaires, il n'y a pratiquement pas de voitures sur les routes, les panneaux indicateurs ont été démontés, mais Nelly se fraie un chemin avec une boussole et une carte géographique et vit de nombreuses aventures qu'elle consigne dans son journal.

« Vive les vacances ! J'ai dépassé les villages de Fleurier et de Buttes. En marchant et en pédalant, je traverse une grande forêt de sapins s'étendant jusqu'au col des Étroits,

à une altitude de 1100 m. J'entends l'appel d'un hibou et arrive près d'un cantonnement de soldats. Ils sont stationnés ici pour contrer les attaques éventuelles de militaires étrangers qui auraient l'audace de vouloir pénétrer en Suisse. »

En vente sur Amazon ou directement à l'adresse mail marianne.kuersteiner@gmail.com



Kevin Vaucher

LES FILMS

Avalonia - l'étrange voyage



De Don Hall, Qui Nguyen, animation, famille, aventure, science fiction, avec Jake Gyllenhaal, Dennis Quaid, Jaboukie Young-White...

Les Clade, une famille d'explorateurs légendaires, découvrent un monde inexploré, plein de dangers et peuplé de créatures fantastiques. Ils sont aidés dans leur quête d'un blob espiègle et de leur chien à trois pattes. Hélas, les querelles entre ses différents membres menacent de faire échouer cette nouvelle mission, qui est, de loin, la plus cruciale.

Opération fortune : ruse de guerre



De Guy Ritchie, action, thriller, espionnage, avec Jason Statham, Aubrey Plaza, Cary Elwes...

Orson Fortune, un agent du MI6, est recruté par une alliance internationale pour empêcher la commercialisation de nouvelles armes particulièrement menaçantes. Il devra faire équipe avec l'experte en haute technologie Sarah Fidel de la CIA et parcourir le monde pour traquer le riche marchand d'armes Greg Simmonds.



Barakah meets Barakah

De Reem Al Habib, comédie, romance, avec Mahmoud Sabbagh, Saudi Arabia...

Un homme et une femme de mondes différents tombent amoureux. Il est fonctionnaire, tandis qu'elle est une riche blogueuse vidéo. Ils ont tous les deux du mal à surmonter les conventions sociales saoudiennes strictes.



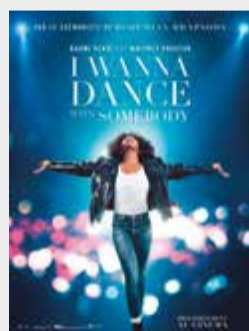
Les Banshees of inisherin



De Martin McDonagh, drame, avec Colin Farrell, Brendan Gleeson, Kerry Condon...

Sur Inisherin – une île isolée au large de la côte ouest de l'Irlande – deux compères de toujours, Padraic et Colm, se retrouvent dans une impasse lorsque Colm décide du jour au lendemain de mettre fin à leur amitié. Abasourdi, Padraic n'accepte pas la situation et tente par tous les moyens de recoller les morceaux, avec le soutien de sa sœur Siobhan et de Dominic, un jeune insulaire un peu dérangé. Mais les efforts répétés de Padraic ne font que renforcer la détermination de son ancien ami et lorsque Colm finit par poser un ultimatum désespéré, les événements s'enveniment et vont avoir de terribles conséquences.

I wanna dance with somebody



De Kasi Lemmons, biopic, musical, avec Naomi Ackie, Stanley Tucci, Tamara Tunie...

Le biopic I wanna dance with somebody retrace la vie tourmentée de la célèbre Whitney Houston, chanteuse iconique interprétée par Naomi Ackie. Réalisé par Kasi Lemmons et écrit par Anthony McCarten, ce biopic musical transportera le public dans une aventure émouvante et trépidante à travers la carrière et la musique de Whitney Houston.



U3a : Nudges numériques, aide ou manipulation en ligne ?

Mercredi 18 janvier, à 14 h 30, au collège secondaire JJR de Fleurier, conférence d'Adrian Holzer, professeur à l'Université de Neuchâtel.

Un visage rouge ou vert pour commenter votre vitesse à l'entrée d'un village, une incitation « Avancez jusqu'à la ligne »... Voilà des exemples de nudges (« coups de pouce ») croisés au quotidien. Qu'en est-il lorsque vous interagissez avec votre ordinateur ? La façon dont est conçue une « interface utilisateur » peut influencer, ou nudger, le comportement des utilisateurs par des interventions qui peuvent paraître aussi triviales que cocher une case.

L'utilisation de nudges peut augmenter des comportements désirables ou au contraire réduire les comportements indésirables. Mais définir ce qui est désirable ou non, concevoir des systèmes qui changent les comportements pose des défis éthiques qu'il faut interroger. Entre aide, liberté et manipulation, où se situer ?

Comm.

DESNOMS

Jonathan Delachaux expose ses œuvres dans la nouvelle galerie d'Olivier Varenne, rue des Bains, à Genève, jusqu'au 25 janvier prochain.

SUIVEZ-NOUS SUR :



Courrier Val-de-Travers HEBDO

Théâtre des Mascarons « Comme des bêtes » par la Compagnie de la Cave perdue



Le Groupe théâtral des Mascarons, à Môtiers, accueillera, dimanche 22 janvier à 17 h, « Comme des bêtes », de Violaine Bérot, par la Compagnie de la Cave perdue et mis en scène par Denis Perrinjaquet.

Ce texte original relate une série d'auditions de témoins dans une enquête policière autour de la découverte d'une petite fille en parfaite santé, en compagnie d'un âne et jalousement protégée par un simple d'esprit muet, un marginal surnommé « l'Ours ». Chacun a son scénario pour expliquer l'apparition de la fillette sauvage, mais tout tourne autour de la grotte aux fées, une cavité nichée dans une paroi rocheuse difficilement accessible et dont la légende dit qu'elle abrite des enfants volés.

Dans ce récit, l'auteure revisite la question de la différence, ainsi que les thèmes de l'enfant sauvage et du rapport de l'homme avec la nature. Elle décrit une autre vie possible, loin des dérives toujours plus hygiénistes et sécuritaires de notre société. Un spectacle que le comité a beaucoup aimé et à découvrir sans tarder... (voir annonce en page 5).



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2023

JANVIER

- 14, FLEURIER : coupe fleurisane org. club patinage artistique.
- 19, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'Émulation.

FÉVRIER

- 5, BUTTES : descente et Trophée Chasseron-Buttes.
- 11, 17, COUVET-MÔTIERS : concerts annuels, org. fanfare l'Harmonie.
- 11, SAINT-SULPICE : manifestation surprise, org. fanfare l'Union.
- 14, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'Émulation.

MARS

- 11, LES BAYARDS : concert annuel, org. les accordéonistes La Gaîté.
- 11, TRAVERS : concert annuel, org. fanfare La Persévérante.
- 18, FLEURIER : gala, org. club patinage artistique.
- 25, NOIRAIGUE : concert annuel, org. fanfare L'Espérance.
- 30, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'Émulation.

AVRIL

- 1, FLEURIER : Vid'armoires, org. Nantibatingou.

- 2, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'Émulation.

- 15, LES VERRIÈRES : concert annuel, org. fanfare l'Écho de la Frontière.
- 29, FLEURIER : concert annuel, org. Union instrumentale.

MAI

- 6, FLEURIER : concert de printemps, org. Areusia-Aurore.
- 6, SAINT-SULPICE : concert annuel, org. fanfare l'Union.
- 13, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.

JUIN

- 3, FLEURIER : concert, org. Chœur d'Hommes du Val-de-Travers.
- 9, 10, MÔTIERS : 500^e Abbaye.

SEPTEMBRE

- 2, NOIRAIGUE : 150^e anniversaire, org. fanfare L'Espérance.
- 7, NOIRAIGUE-TRAVERS : course des aînés.
- 12, BUTTES : concert de la fête des fontaines, participation fanfare l'Union Saint-Sulpice.

NOVEMBRE

- 25, SAINT-SULPICE : concert avec souper de soutien, org. fanfare l'Union.

Ça sent le sapin !

Si les sapins pouvaient parler, sans doute auraient-ils dit « ça sent le sapin », samedi matin, au bâtiment du chauffage à distance (CAD). C'est là que les habitants étaient invités à déposer leurs sapins de Noël pour qu'ils soient déchiquetés. Cette action a été initiée par la commune de Val-de-Travers, en 2016. Cela permet de se débarrasser d'un conifère simplement, tout en fournissant du combustible « gratuitement » au CAD.



Terminus ! Ce père et son fils profitent chaque année de la « matinée de déchiquetage » pour se séparer de leur encombrant sapin. « Ça prend de la place ces choses-là ! » Et ça laisse des traces de leur passage dans la voiture, n'est-ce pas ?

On y est ! Les fêtes de fin d'année sont derrière nous et il est désormais temps de ranger les décorations de Noël. Si tous vos cadeaux n'ont certainement pas eu de peine à disparaître du pied du sapin, il en va autrement de votre conifère. Que faire de lui, maintenant ? C'est une question récurrente à laquelle la commune de Val-de-Travers a répondu en dégainant sa « matinée de déchiquetage » en 2016.

Une cinquantaine de sapins par année

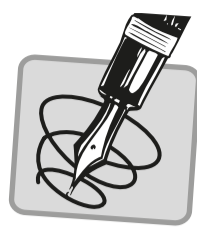
Samedi passé, entre 8 h et 11 h 30, une cinquantaine de sapins ont ainsi été déposés au pied du bâtiment du chauffage à distance (CAD). Leur vie allait se terminer quelques minutes plus tard dans un gros nuage de fumée. Finalement, cela se recoupe assez bien avec le sort funeste des humains, en y réfléchissant bien. Mais passons ! Cinquante, on est pile dans la moyenne du nombre de sapins qui terminent leur œuvre, chaque année, en partant dans la fumée de Couvet. Exception faite de l'an dernier, où les chutes de neige et une atmosphère encore marquée par le Covid avaient débouché sur un

bilan inférieur. Chaque conifère est broyé pour terminer en morceaux dans les cuves du CAD. C'est rapide et pratique.

Le spleen du petit garçon

Et ça évite aussi aux employés communaux de multiplier les trajets, à travers le Vallon, pour ramasser la « décoration » de Noël par excellence. Devenue bien encombrante, une fois les fêtes terminées. C'est aussi une façon pour certaines familles de symboliser la fin de cette période familiale et festive. Souvent, on vient déposer son sapin avec son enfant. Les plus tristes le traînent au sol, comme ce jeune garçon, accompagné de sa mère, apparemment triste de vivre cette séparation ou encore comme cet adolescent et son père, dont le sapin occupe toute la partie arrière du véhicule. Une fois le dernier adieu effectué, le sapin a bien souvent laissé un dernier souvenir au fond du coffre des Vallonniers. Des centaines d'épines, comme autant de rappel que tout est éphémère et qu'il faut en profiter le moment venu.

Kevin Vaucher



LETTRES OUVERTES

La dette ukrainienne, suite

Le 3 novembre 2022, le Courrier du Val-de-Travers hebdo a publié ma lettre « La dette ukrainienne » où j'ai lancé un appel aux institutions et aux organisations du Vallon afin d'organiser une collecte de vêtements chauds et de literie pour être envoyés en Ukraine, qui croule sous les bombardements russes.

Imaginez ma joie quand, quelques jours plus tard, j'ai reçu une invitation à me joindre à quelques individus, membres d'une association qui aide les Ukrainiens installés au Val-de-Travers, et qui, à titre personnel, voyaient ma proposition comme un développement de leur action sociétale.

Il ne fallait que quelques jours pour que plusieurs entreprises nous offrent leur local comme

point de collecte, dans plusieurs villages, et de contacter l'Association Soutien à l'Ukraine Neuchâtel, installée dans les bâtiments désaffectés de Perreux à Bevaix, qui acceptait de convoier nos paquets en Ukraine.

Depuis, la fourgonnette et la remorque d'un de nos membres n'ont pas arrêtés de faire le va-et-vient entre le Vallon et Perreux. Le premier chargement de cartons et de sacs attend le camion pour être acheminé en Ukraine et ensuite distribué dans tout le pays.

Il m'est difficile d'exprimer mon admiration et ma gratitude à ceux et à celles qui ont répondu à mon premier appel (il est évident que l'idée somnolait déjà chez bien de nos concitoyens/ennes).

Nous ne pouvons pas réellement payer la dette que nous devons au peuple ukrainien qui a subi, qui subit encore malheureusement toutes les horreurs d'une guerre qu'un dictateur sadique et mégalomane lui inflige. Toutefois, il faut espérer que l'arrivée de ces quelques nécessités lui procurent un peu de confort et lui donnent le courage pour continuer à se battre (pour eux et pour nous).

Et qu'on se le dise, notre action continue (pour les détails voir l'édition du 8 décembre 2022 du Courrier ou contactez Pierre Aubert, 079 206 90 25, Fredy Bigler, 079 676 45 51 ou Richard Wilson, 079 827 91 35. Merci !

Richard Wilson, Travers

EspaceVal - Quelles économies ?

Dernièrement, nos autorités ont décidé de fermer la piscine au public quatre après-midis par semaine, de 13 h 15 à 16 h 15. Certaines personnes extérieures au Vallon, non averties, vont se retrouver « le bec dans l'eau ».

Précédemment, ces mêmes autorités ont sollicité des spécialistes en marketing afin d'améliorer la visibilité du bâtiment qui se nommait encore « Centre Sportif » et d'en augmenter l'attractivité et par là, le nombre de visiteurs. Je ne connais pas le coût de cette expertise, ni la teneur du rapport qui a certainement été rendu.

Ce que j'ai pu constater, c'est un changement de nom et un déplacement de la réception. J'ose imaginer que ces améliorations se sont

montrées positives et que le nombre d'entrées a explosé.

L'année passée, il a été lancé une campagne de « promotion de la domiciliation » afin de faire connaître notre belle vallée et, par là, d'attirer de nouveaux habitants. Certainement que, en plus des « tubes » de la région, tels que le Creux du Van et les gorges, nos piscines ont été mises en valeur... Je ne connais pas non plus le coût de cette opération, ni le nombre de personnes séduites, mais cela a montré une image positive de notre région.

Le « Val-de-Travers pass » permet, entre autre, de profiter de la piscine et des remontées mécaniques de la Robella. Malheureusement pour ses détenteurs, la neige

manque et la piscine réduit ses heures d'ouverture !

Fait-on réellement des économies ? Ces dernières ne seront-elles pas annulées par la diminution du nombre d'entrées à la piscine et par la réduction qui devrait être accordée sur le prix des abonnements annuels et du Val-de-Travers pass ?

N'est-on pas, pour des économies de bouts de chandelles, en train de casser les efforts faits auparavant pour dynamiser notre belle région ?

Quid du revenu du personnel d'exploitation d'espaceVal ? Est-il compensé par d'autres activités ?

René Miorini, Couvet

SKI ALPINISME



La 30^e édition de Chasseron-Buttes arrive !

Malgré l'absence d'enneigement actuel, le nouveau comité de Chasseron-Buttes garde le cap et prépare activement la 30^e édition, qui aura lieu le 5 février prochain. Cette légendaire journée de ski valloisienne proposera également le Trophée du Chasseron, pour la onzième année consécutive. Pour marquer le coup, plusieurs parcours seront proposés aux adeptes de ski alpinisme. Et on vous le

glisse à l'oreille : il y aura un tracé inédit !

Des passages techniques, une boucle et quelques mètres de dénivelé supplémentaires vous y attendront. Pas de changement, en revanche, pour la traditionnelle descente. Elle épousera le parcours historique, reliant le sommet vaudois au village de Buttes, sur une distance d'environ 7 kilomètres.

COURSE À PIED



Un nouvel an au « p'tit trot »

Le 31 décembre, il y a ceux qui mettent le champagne au frais et il y a le couple Fatton, qui part pour 6 heures de course d'endurance. C'est sur la montagne du Hard, près de Liestal, que Julia et Christian Fatton ont donc passé leurs dernières heures de 2022. Pour lui, cela constituait une nouvelle opportunité d'évaluer comment se porte la cicatrice, sous son pied gauche qu'il a opéré le 31 mai dernier.

Julia 2^e, Christian pas loin derrière

De ce côté-là, le bilan d'après-course est plutôt bon. « Ça s'est mieux passé que les dernières sor-

ties », rapporte le Néraoui. « En grande partie grâce aux soins apportés à ma cicatrice avant le départ, et au fait d'avoir trempé mon pied dans de l'eau, chaque fois que je bouclais un tour de 3.2 kilomètres. J'ai commencé à faire trempette au septième tour et j'ai ainsi évité de trop souffrir de brûlure sous le point d'appui. » Petit à petit, Christian trouve donc des solutions, tant mieux. Et sportivement, ça paie ! Il a totalisé 62.66 kilomètres en six heures de course, soit le 3^e rang du classement général. Julia a, quant à elle, cumulé 63.78 bornes. C'est le deuxième meilleur ratio de cette compétition remportée par le Parisien Ray Qi. Le Français, d'origine asiatique, a

enquillé 70.3 kilomètres. Tout ça valait bien une petite coupe. De champagne ?



Les trois premières dames et les trois meilleurs hommes du jour. Avec Julia et Christian Fatton (2^e et 3^e depuis la droite).

HOCKEY SUR GLACE 2^E LIGUE



Double confrontation pour le CP Fleurier Invincibilité perdue, honneur défendu !

Après quinze jours de pause entre Noël et nouvel an, la première équipe du CP Fleurier renouait avec le championnat la semaine passée. Les hommes de Motreff affrontaient d'abord Moutier (4 janvier) avant de recevoir Meyrin (7 janvier). Ces deux matches avaient un enjeu symbolique en toile de fond : conserver l'invincibilité fleurisane à domicile. Si cette invincibilité a été maintenue contre Moutier, elle a fini par tomber en prolongation contre les Genevois. Ceux-ci ont réservé une véritable bataille aux Fleurisans qui ont défendu leur honneur jusqu'au bout. Véritablement jusqu'au bout !

CP Fleurier – HC Moutier 2-1.
Les étoiles du Courrier : * Aeschlimann V. ** Tissot *** Volery Sv.

CP Fleurier - CP Meyrin 3-4 AP.
Les étoiles du Courrier : * Geiser ** Marthaler *** Colò

Commençons d'abord par la rencontre contre Moutier. Le premier tiers-temps a été très intense, avec beaucoup d'engagement des deux côtés. Les visiteurs ont ouvert la marque après 196 secondes de jeu. Ce à quoi Valentin Aeschlimann a répliqué par une sublime égalisation. Un véritable « missile Patriot jaune et noir » qui s'est abattu à une seconde de la première pause depuis... le milieu de la patinoire. Quelle frappe !



Sandy Dubois et le CP Fleurier affichent un bilan de 4 points engrangés, sur six possibles, en 2023.

L'énergie et la discipline

Les débats se sont ensuite un peu calmés et le score n'a plus bougé jusqu'à la 54^e minute. Moment choisi par Yann Pellet pour inscrire le but décisif. Fleurier n'a pas toujours été dominateur et a tiré moins souvent sur la cage adverse que son adversaire. Mais Fleurier a fait la différence à l'énergie et à la discipline. La transition vers le deuxième match de la semaine est toute trouvée. Contre la rugueuse équipe de Meyrin, il fallait une bonne dose de discipline pour garder ses nerfs. C'est un véritable défi physique qui a été proposé aux joueurs de Nicolas Motreff. Les Vallonniers ont plutôt bien su répondre aux Genevois même si les émotions ont parfois un peu débordé. J'y reviendrai.



Fleurier et Meyrin évoluent dans deux groupes de deuxième ligue différents mais cela n'empêche visiblement pas une certaine proximité lorsque leurs routes se croisent.

But marqué à 0.8 seconde de la sirène

Durant les vingt premières minutes, le spectacle présenté n'a pas atteint des sommets. La faute à un jeu régulièrement entrecoupé de pénalités. Meyrin a fait mouche à la 10^e minute puis à 0.8 seconde de la première sirène. Ce résultat de 0-2 était sévère dans le sens qu'il aurait très bien pu être inversé. Aucune des deux équipes n'était véritablement entrée dans son match. Ça allait venir ! Jusque-là, les Fleurisans n'avaient pas suffisamment osé jouer avec l'état d'esprit de guerriers invaincus (sur leur glace). Ils ont commencé à le faire au retour du vestiaire. La réduction du score rapide d'Evan Colò a durement tendu les débats.

Quelques buts, entre les rounds de « boxe »

Les contacts se sont appuyés et les poings ont été sortis une première fois à la mi-match. Une première bagarre qui a transcendé tous les acteurs de ce match qui s'est transformée en combat de tous les instants. Il n'y a eu aucun répit. Chaque action de jeu et chaque charge constituaient un bon moyen de faire mal à l'adversaire. Un 2^e round de bagarre est venu égayer encore un peu plus la partie. C'est toujours un plaisir que d'accueillir des Genevois au Val-de-Travers. De ce chaos, plus ou moins maîtrisé

par les arbitres, Florent Marthaler s'extirpait pour égaliser à la 31^e minute. Un but de chaque côté a encore été inscrit dans le dernier acte de la rencontre. Juste après une nouvelle mêlée, la prolongation est donc venue départager Fleurier et Meyrin.

124 minutes de pénalités sifflées en 2 h 45 de combat

Les Genevois ont profité d'évoluer avec deux hommes de plus sur la glace, pour rapidement faire la différence et repartir avec la victoire. Une fois la décision faite et les salutations effectuées dans le calme, les Genevois ont trouvé bon de venir fêter leur succès en narguant spectateurs et joueurs fleurisans dans leur moitié de patinoire. Ce qui n'a logiquement pas plu aux « jaune et noir » qui l'ont fait savoir aux visiteurs indésirables. Une échauffourée générale a alors éclaté. Les Fleurisans ont protégé leur territoire. Certes, il faut savoir garder ses nerfs mais il faut aussi sanctionner le manque de respect lorsqu'il atteint pareil sommet. Après 2 h 45 de « spectacle » et 124 minutes de pénalités, il était 23 h 15 passé lorsque les Vallonniers, acclamés, ont quitté le ring glacé. L'invincibilité était perdue mais l'honneur a été défendu jusqu'au bout !

2^E LIGUE

Le Locle – Fleurier 1-3 (1-2, 0-1, 0-0)
Buts : Volery, Gudel, Marthaler.
Fleurier – Moutier 2-1 (1-1, 0-0, 1-0)
Buts : Aeschlimann, Pellet.
Fleurier – Meyrin 3-4 AP (0-2, 2-0, 1-1)
Buts : Colò, Marthaler, Gudel.

1. Star Chx-de-Fds	17	10	2	1	4	87	: 53	35
2. Fleurier	16	10	1	1	4	63	: 42	33
3. Franches-Mont.	17	7	2	0	8	51	: 63	25
4. Young Sprinters	17	7	0	2	8	63	: 81	23
5. Moutier	17	7	0	0	10	64	: 67	21
6. Vendlincourt	15	6	0	1	8	56	: 71	19
7. Erguël	17	2	0	2	13	40	: 91	8
8. Le Locle	16	0	0	0	16	25	: 115	0

HOCKEY SUR GLACE 3^E LIGUE



37 tirs cadrés - 1 but

La pause de Noël est tombée au bon moment pour la deuxième équipe du CP Fleurier. Avant elle, l'équipe fleurisane restait sur 4 défaites en 5 matches dont un sec 3-7 contre les Ponts, le 22 novembre. En recevant ce même adversaire, vendredi soir dernier, les joueurs locaux avaient un triple enjeu à relever : mettre fin à cette série négative, prendre leur revanche contre leurs voisins pontiers et rester le plus proche possible d'eux au classement. Avant cet affrontement, les Ponts (2^e) avaient sept points d'avance (et un match en plus) sur Fleurier (3^e). L'importance de ce duel n'échappait donc à personne au coup d'envoi. Les Fleurisans auraient pu relever ce triple défi car ils ont été les plus entreprenants sur la glace. Mais avec 37 tirs cadrés (contre 19 pour les Ponts) et un seul but marqué, il était illusoire d'espérer autre chose qu'une défaite.

CP Fleurier II – HC Les Ponts-de-Martel 1-2 (ab) (0-0, 1-1, 0-0).
Les étoiles du Courrier : *Pipoz
Comment *Vaucher

Un grand manque d'émotion sur la glace

s'est dit que le match allait enfin se débrider un peu. Mais non ! Le CP Fleurier a continué à monopoliser le puck mais il a aussi continué à buter sur le portier Rognon. Jonathan Jeanneret a fait un peu de bruit à son tour avec le métal de la cage mais le score n'a plus bougé. Les arbitres ont



Sur les trois derniers matches, les Fleurisans n'ont marqué que trois petits buts. C'est inquiétant et c'est surtout beaucoup trop peu pour espérer faire le plein de points au classement. Peut-être pour montrer la voie à suivre, l'habituel coach Daniel Cortese portait l'équipement vendredi soir alors que c'est le joueur de la première équipe, Yann Pellet, qui officiait derrière le banc. Cette configuration n'a hélas pas changé la donne. Les vingt premières minutes ont été serrées mais sans grandes émotions. On a un peu eu l'impression que les joueurs étaient là car il fallait être là. Joey Parlee a quand même réussi à faire un peu de bruit en touchant le métal de la cage de Kewin Rognon en début de partie. Le gardien des Ponts explique aussi, en partie, le score de la rencontre. Il a été très bon devant ses filets. Autrement, faute de grand spectacle, résumons le premier tiers par un nombre : le 10. Chaque équipe était composée de 10 joueurs seulement et 10 tirs de chaque côté ont été dénombrés avant la première pause. Heureusement, on a vu davantage de spectacle par la suite, grâce à Fleurier.

ajouté 5 minutes de prolongation pour tenter de départager les voisins qui semblaient vouloir passer la soirée ensemble. Ils ont prolongé le plaisir jusqu'à la série des tirs au but. Et là encore, les soucis offensifs ont sauté aux yeux des spectateurs. Pipoz, Krügel, Langenegger, Comment, Jeanneret... aucun des cinq tireurs vallonniers n'a réussi à marquer. De l'autre côté, seul Steve Balimann a conclu positivement son penalty mais son but a suffi à offrir deux points aux Ponts. La « deux » affiche désormais un bilan de cinq défaites en six matches. Sans munitions, pas d'armes et sans buts, pas de victoires !

3^E LIGUE

Bösingen-SenSee – Fleurier 10-1 (3-0, 3-1, 4-0). But : Pipoz.
Fleurier – Les Ponts-de-Martel 1-2 AP (0-0, 1-1, 0-0). But : Vaucher.

1. Bösingen-SenSee	16	16	0	0	0	188	: 25	48
2. Les Pts-de-Martel	16	9	2	0	5	87	: 59	31
3. Star Chx-de-Fonds	15	8	0	1	6	117	: 77	25
4. Fleurier	15	6	1	3	5	77	: 82	23
5. Val-de-Ruz	16	3	1	1	11	56	: 103	12
6. Le Locle	14	0	0	0	14	11	: 193	0

Kevin Vaucher

HOCKEY SUR GLACE



EQUIPE FÉMININE

Lausanne – Fleurier 1-4 (0-1, 0-3, 1-0)
Buts : Goncalves (3), Da Silva.
Fleurier – Meyrin 3-2 AP (2-1, 0-0, 0-1)
Buts : Giroud, Vermot-Petit-Outhenin.

1. Meyrin	7	6	0	1	0	43	: 7	19
2. Fleurier	6	4	1	0	1	29	: 7	14
3. Lausanne	6	3	0	0	3	29	: 10	9
4. NE Academy 1999	7	2	0	0	5	19	: 39	6
5. Prilly-Lausanne	6	0	0	0	6	10	: 67	0

AUTRES RÉSULTATS

U20-A : Saint-Imier – Fleurier 1-6.
U15-TOP : VISP Lions – Fleurier 7-2.
U13-TOP : Fleurier – Saint-Imier 4-2.
U13-A : Fleurier – Delémont-Val-lée 7-6.

Kevin Vaucher

Cabinet Elsa

Rebouteuse et thérapeute agréée ASCA & RME

Thérapie ATLAS - Reboutement
Massage thérapeutiques Reiki

Avenue de la Gare 14B

Fleurier

078 868 15 02

espace **Val**

VOLLEYBALL - LIGUE NATIONALE B
Samedi 14 janvier 2023, à 19 h
 espaceVal - Couvet
Valtra reçoit Köniz
 Entrée: Fr. 12.-, dès 16 ans
 Plus d'infos sur www.vbcvaldetravers.ch

Cave Marc-André ROSSIER
 Route du Stade 70 - 1912 Leytron

COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

groupe e

VOLLEYBALL LNB

Valtra engage une 3^e joueuse étrangère



Georgia Hadjicharalambous a déjà été alignée, dimanche, contre Lucerne.

Le VBC Val-de-Travers a renoué avec la compétition, dimanche 8 janvier (voir notre article dédié). À cette occasion, on a pu voir un nouveau visage sur le terrain. Celui de la joueuse Georgia Hadjicharalambous. C'est au poste d'opposite que la Chypriote évolue idéalement. Son imposant gabarit (185 centimètres) et son expérience, notamment internationale, font d'elle un renfort de choix au moment d'aborder la phase décisive de la saison. Elle évoluait dans le championnat grecque jusqu'au mois de novembre et souhaitait enrichir sa carrière en découvrant un championnat étranger, loin de chez elle.

En provenance du championnat grecque

Malgré qu'elle soit encore jeune (23 ans), la native de Strovolos (en banlieue de Nicosie) constitue

un élément d'expérience dans le jeune collectif de Plinio Sacchetti. « Avec ce renfort, le club montre qu'il va tout faire pour sauver sa place en LNB. En début de saison, je vous avais dit que l'idée était de partir avec un maximum de jeunes joueuses régionales. C'est ce que nous avons fait et ce que nous continuons à faire. Je vous avais aussi dit que nous ajusterions le tir en deuxième partie de saison si l'équipe était en situation délicate. Ce qui est le cas. L'arrivée de ce renfort suit donc parfaitement le plan que nous nous étions fixé. L'idée finale étant de nous maintenir en 2^e division pour continuer à offrir une équipe de ligue nationale à nos locaux », livre le coach de Valtra. Pour son premier match, Georgia Hadjicharalambous a montré quelques belles choses mais elle aura encore besoin de quelques matches pour évoluer à son plein potentiel avec sa nouvelle équipe.

Valtra perd mais se renforce!

La saison d'apprentissage du VBC Val-de-Travers a repris, dimanche, contre Lucerne. Après 14 matches, et autant de revers avant la pause de Noël, ce break a « fait du bien à la tête », assure le coach Plinio Sacchetti. Contre une formation du top 4 de LNB, Valtra a perdu sa rencontre de reprise. Mais il a présenté un nouveau visage. Je parle au sens propre du terme puisque la joueuse chypriote Georgia Hadjicharalambous a été engagée, jusqu'en fin de saison, pour renforcer les troupes. Preuve que le club va tout faire pour aller chercher son maintien en ligue nationale.

Les étoiles du Courrier : *Fernandes **Masoura ***Balmer

Au moment de retrouver la salle d'espaceVal et de découvrir l'échauffement des deux équipes, j'aperçois une nouvelle tête sous le maillot des Fées bleues. Ce visage, c'est celui de Georgia Hadjicharalambous (voir notre info sur ce renfort). Tiens, il semblerait que la mission sauvetage commence sérieusement. Je vais aussitôt prendre des nouvelles vers l'entraîneur Plinio Sacchetti.

Commencer à gagner

« Je ne dirais pas que c'est une mission sauvetage mais une évolution que l'on prépare depuis le début de saison. On savait qu'on aurait peut-être besoin de renfort et c'est le bon moment pour le faire », réagit-il. Effectivement, il reste sept matches, puis, les play-out commenceront déjà au début du mois de mars. « L'arrivée de Georgia doit aller de pair avec un changement d'état d'esprit. Il était loin d'être mauvais jusqu'à présent mais il faut viser un seul objectif : gagner ! On veut commencer à remporter des parties pour arriver en pleine confiance en play-out. »

Place à Köniz, samedi !

La suite du programme s'annonce intéressante et apportera rapidement les premiers éléments de réponse sur l'évolution de l'état d'esprit des Vallonnières. Valtra se frottera au deuxième du classement, ce samedi, à domicile, contre Köniz (19 h). Ensuite, les Fées atropes enchaîneront avec deux matches contre des équipes de fin de classement (Aarau et Obwald). C'est peut-être bien à ce moment-là déjà que les Fées devront commencer à devenir sphynx si elles entendent marquer



Les filles de Valtra en position défensive. Le coach Plinio Sacchetti encourage ses joueuses à afficher un état d'esprit plus offensif, pour la fin de saison, qui s'annonce décisive.

leur territoire et engranger de la confiance en vue de la suite de la saison.

Repos total de 15 jours

La fatigue ne devrait en tout cas pas être un frein à leur « transformation ». Ou disons plutôt à leur évolution. Avant d'aborder la rencontre contre Lucerne, dimanche passé, Sacchetti a accordé une quinzaine de jours de pause à ses joueuses. « Il était bon de recharger pleinement le physique et le moral pour repartir à bloc », convient-il. Bonne nouvelle, quasiment toutes les joueuses étaient à disposition du coach vallonnien. Seule Anastasia Fretzios est blessée et indisponible. Dommage, car elle avait montré de jolies choses dernièrement. Solidaire avec ses coéquipières, elle était malgré tout au bord du terrain lors de la reprise à espaceVal. Bel état d'esprit.

Dispositif à affiner

Malheureusement, elle a été impuissante devant la défaite de ses coéquipières (14-25, 21-25, 22-25). La venue de la nouvelle

joueuse chypriote n'a pas encore porté ses fruits. De nouveaux automatismes doivent être trouvés. Et Georgia Hadjicharalambous doit s'acclimater. Ce qui lui permettra sans doute de gommer certaines erreurs évitables commises face aux Lucernoises. Dans ce dispositif inédit, la jeune Elodie Mehmetaj a eu moins de temps de jeu. Ses qualités ne sont pas à remettre en doute pour autant. Elles seront probablement encore précieuses pour les échéances qui arrivent. Si le terme « mission sauvetage » est écarté par Valtra, il n'en demeure pas moins une certitude. La course contre le temps est désormais lancée !

LNB QUALIFICATION

Val-de-Travers - Lucerne 0-3 (14-25, 21-25, 22-25)

1. Glarona	15	14	0	1	0	44	-10	43
2. Köniz	15	6	5	1	3	36	-24	29
3. Lucerne	15	8	1	2	4	34	-23	28
4. NUC	15	7	3	0	5	33	-26	27
5. Aadorf	15	5	3	4	3	34	-30	25
6. Bellinzzone	15	6	2	1	6	28	-26	23
7. Visp	15	4	3	3	5	30	-32	21
8. Therwil	15	6	0	2	7	27	-29	20
9. Kanti Baden	15	3	3	3	6	27	-35	18
10. Aarau	15	4	2	2	7	25	-34	18
11. Obwald	15	5	0	2	8	24	-32	17
12. Val-de-Travers	15	0	0	1	14	4	-45	1

Kevin Vaucher

la Mobilière

Agence du Val-de-Travers

Fabien Chapatte
 Grand-Rue 9
 2114 Fleurier
 Tél. 032 864 61 16



SKINORDIQUE

Les Pellaton en lice au Liechtenstein

Le 18 décembre, il y avait de la neige et de quoi entamer idéalement l'Helvetia Nordic Trophy 2022/23. Plusieurs fondeurs des équipes U16 et U14 du Giron jurassien ont participé à cette première étape. Cette manche était également la première compétition avec Alexis Jeannerod à la tête de la structure. Il avait plu-

sieurs raisons de se réjouir de ce début de saison, grâce notamment aux Bréviniers. Pour sa dernière saison chez les U14, Ethan Pellaton n'est pas passé loin du top 10 en arrachant le 11^e rang final.

Erine Pellaton vit aussi sa dernière saison, mais chez les U16. La sportive de La Brévine a

franchi la ligne en seizième position. « Pour une première confrontation nationale, je suis vraiment satisfait par l'état d'esprit et l'envie démontrés par mes athlètes. C'est encourageant », révèle Jeannerod. La deuxième étape de l'Helvetia Nordic Trophy doit avoir lieu le 22 janvier, dans le canton de Berne.



elexa
ÉLECTRICITÉ

A. Tosato
Responsable
de succursale
032 861 30 00
Grand-Rue 2
2114 Fleurier

- Installations électriques
- Contrôles des installations électriques
- Domotique, télématique, TV, téléphone
- Borne de charge – E-mobilité
- Installations photovoltaïques
- Paratonnerre
- Dépannage

À LOUER
à COUVET
rue de la Flamme 26
**Appartement
entièrement
rénové**

2½ pièces
Loyer **Fr. 690.-**
charges Fr. 170.-
Tél. 079 272 40 77

ENTREPRISE GÉNÉRALE EN BÂTIMENTS
G. FREY et fils sa

ÉTUDE | PROPOSITION | DEVIS | PROJET GÉNÉRAL
Construction neuve | Transformation | Rénovation

Terrassement | Démolition | Béton armé | Maçonnerie | Chape | Façades
Isolation périphérique | Aménagement extérieur | Terrasse | Génie civil

Clos Donzel 5 - 2114 Fleurier - T. +41 32 861 30 17 - admin@gfreyetfils.ch

À LOUER
pour le 1^{er} avril 2023
**Grand
appartement
de 2½ pièces**
aux environs
de Travers, terrasse,
garage, jardin potager.

Loyer **Fr. 840.-**
+ charges
Tél. 076 465 09 09

À LOUER
à TRAVERS
**Duplex
4½ pièces**
115 m² – 3^e étage.
Possibilité
de conciergerie.
Loyer **Fr. 1000.-**
+ charges Fr. 250.-
Tél. 079 204 38 28

À LOUER
à COUVET
Bar à café
Agencement moderne
et fonctionnel, petite
reprise, idéal pour
couple.
Appartement
à disposition.
Pour visite
Tél. 079 447 46 45

À LOUER
Café-restaurant « Le Cercle »
2127 Les Bayards

Avec petite terrasse, appartement
de 3 pièces et dépendance.

Loyer modéré

Libre dès le 1^{er} avril 2023
ou date à convenir.

Postulation jusqu'au 15 janvier 2023 à :
Société du Cercle - Nicolas Gerber
Le Crêt 177 - 2126 Les Verrières

Consultez notre
prix du jour sur
margot-mazout.ch

margot mazout
mazout | essence | diesel | 0800 844 644

À LOUER
à COUVET
rue de la Flamme 22
**Appartements
entièrement
rénovés**

4½ pièces
Loyer **Fr. 960.-**
charges Fr. 220.-

3½ pièces
Loyer **Fr. 790.-**
charges Fr. 180.-
Tél. 079 272 40 77

À VENDRE
aux VERRIÈRES
**maison
de deux
appartements**
au centre du village.

Faire offres sous chiffre
F-558 au Courrier hebdo,
Place-d'Armes 15, case
postale 96, 2114 Fleurier

À LOUER
à COUVET
Quarre 38
libre de suite
5 pièces
situé au 1^{er} étage
Chauffage central au
bois.
Entièrement rénové en
2018.
Cuisine agencée,
bains, WC séparés.
Cave, galetas et place
de parc.
Loyer **Fr. 1180.-**
+ ch. Fr. 170.- = Fr. 1350.-
Tél. 079 929 80 69



**LABORATOIRE
DENTAIRE**

Entretien - Rénovation
Réparation de
Prothèses Dentaires

M.C Huguenin
Technicienne Diplômée

Rue de France 3
CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25

Le Monopoly est un jeu, pas la fiscalité.
**Notre expérience
à votre service depuis 25 ans.**

**CHRISTIAN
LEBET
FIDUCIAIRE**

Grande-Rue 10
2112 Môtiers (NE) | T 032 866 15 14
info@fiduciairelebet.ch

- Comptabilité PME et gestion TVA
- Comptabilité agricole
- Déclarations d'impôts, fiscalité
- Gestion des salaires et administrative
- Réviseur agréé selon Autorité de Surveillance des Réviseurs
- Administration PPE

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

**ALAIN
REY**

2114 FLEURIER • FERBLANTERIE
+41 79 818 99 39 • SANITAIRE
alainrey@bluewin.ch • PARATONNERRE

À LOUER
à LA CÔTE-AUX-FÉES
**1 grand
appartement
5½ pièces**
cuisine agencée,
galetas.
Loyer **Fr. 1300.-**
charges comprises.
Renseignements
Tél. 032 865 11 31

SEVT

- ÉLECTRICITÉ
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER

Société Electrique du Val-de-Travers SA
Depuis plus de 20 ans, votre spécialiste dans votre région,
pour toutes vos installations électriques!

www.sevt.ch / Rue du Preyel 9 – 2108 Couvet / 032 863 12 24

À LOUER
aux VERRIÈRES
dès le 1^{er} mars
**Appartement
5 pièces**
1^{er} étage,
grande terrasse.
Loyer **Fr. 950.-**
charges comprises
Tél. 079 357 56 89

Switzerland's 4x4
SUBARU

Garage du Pré
SAUSER

Thierry Sauser
Entre-deux-Rivières
2114 Fleurier
T. 032 861 34 24
garagedupre@bluewin.ch

40 ans
Nos occasions sur
www.garagedupre.ch

bh

Sanitaire • Chauffage

Bruno Hischy • Cleux-aux-Loups 1 • CH-2112 Môtiers
Portable 079 775 44 28 • bhsc@bluewin.ch

CONTRÔLE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

HENRI KOTTISCH
Contrôleur avec brevet fédéral

2108 Couvet - tél: 079 601 86 94 - kottisch@bluemail.ch

TOUS TRAVAUX FORESTIERS

Entretien de chemins forestier
Nettoyage de branches
Élagage - Broyage
Commerce de bois

Trachsel Travaux Forestiers Sàrl - Le Crêt-Pellaton - 2105 Travers
079 436 83 27 - 079 417 14 88 - admin@trachself.ch

maulini
CONSTRUCTION SA
2105 TRAVERS - T +41 (0)32 863 33 45

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
CHAPES LIQUIDES
SABLAGE
CARRELAGE
PLÂTRERIE
ÉCHAFAUDAGES

MONNET

**FERBLANTERIE
SANITAIRE**
079 607 10 47
032 863 23 05
2103 Noiraigue
Notre savoir-faire
à votre service